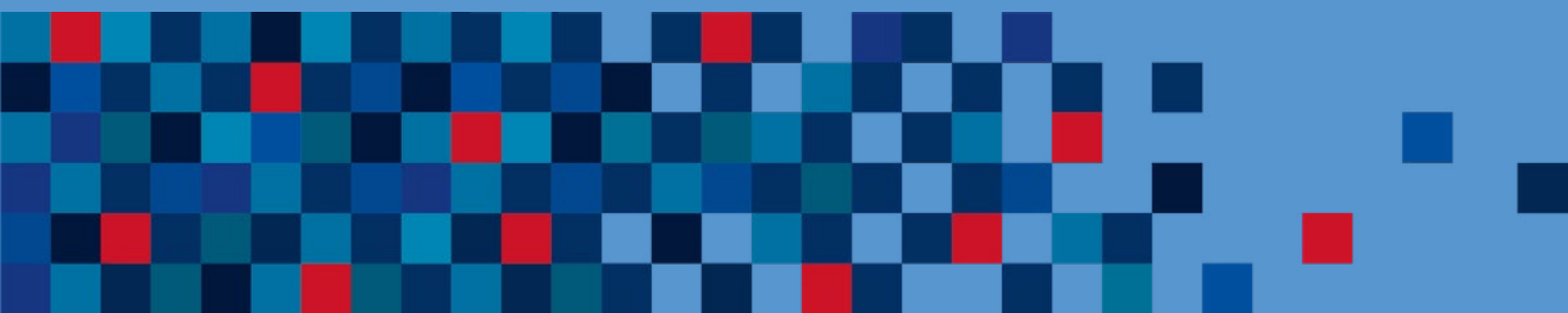




LIVRET DES CLUBS

2026-2027



LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ÉCHECS REMERCIÉ SES PARTENAIRES



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de
la protection judiciaire
de la jeunesse



SOMMAIRE

I. CIRCULAIRE DE RENTRÉE	5	C. Fiscalité et emploi	39
1. Le mot du Président	6	1. Gérer les ressources humaines dans les clubs	40
2. À quoi sert l'argent de ma licence ?	8	2. Rémunérer les joueurs amateurs lors des matchs : le point sur la franchise de cotisation	41
3. Procédure d'affiliation	11	3. Agrément Jeunesse et Éducation Populaire 2024-2029	42
4. Tarifs d'affiliation par ligue	13	4. Défiscalisation des dons pour les clubs d'échecs	43
5. Les nouvelles licences passent désormais par moncompte.ffechecs.fr	15	5. Déduction fiscale des cotisations des adhérents des clubs d'échecs	44
6. Certificat médical	16	6. Le point sur la fiscalité du bénévolat	45
7. Votre nouveau Système de Gestion moncompte.ffechecs.fr	17	7. Guide pratique du bénévolat	46
8. Mise à jour des données de votre club	18	D. Développement	47
9. Règlements Saison 2026-2027	20	1. La boîte à outils scolaire FFE réunit toutes les ressources pour le développement scolaire ...	48
10. Le suivi des licences fédérales en open data	21	2. Contactez votre SUAPS pour mettre en place une activité Échecs pour les étudiants	49
11. Facturation électronique : ce qui change pour votre club	22	3. Class'Échecs fait sa cinquième rentrée	50
II. LA VIE DES CLUBS	25	4. Variantes, boutique partenaire de la FFE	51
A. Compétitions	26	E. Prévention des violences	52
1. Interclubs : composition des groupes et calendrier	27	1. Dispositif de signalement des violences	53
2. Mémo des capitaines	28	2. Renouvellement du partenariat entre la FFE et Colosse aux pieds d'argile	54
3. Le site Internet de la Direction Nationale de l'arbitrage	29	3. Outils pour la prévention des violences sexuelles dans le sport.	55
B. Guides pratiques et ressources	30	4. Renforcement des obligations d'affichages pour lutter contre les violences dans les clubs	58
1. Tous les documents pour les clubs réunis dans une rubrique	31	5. Contrôle de l'honorabilité	59
2. Projet sportif fédéral 2024-2028	32		
3. Comment rédiger un projet associatif pour votre club d'Échecs ?	33		
4. Le compte asso est indispensable pour votre club : comment l'utiliser ?	34		
5. Guides pratiques pour la vie des associations	35		
6. Les ressources pratiques du Centre de Ressources DLA Sport	36		
7. Appuyez-vous sur le réseau Guid'Asso, qui accompagne votre club	37		
8. Kit numérique des clubs d'échecs	38		

F. Santé - Social - Handicap - RSE..... 60

1. Découvrez la Commission SSHR et ses actions.....61
2. Toutes les ressources réunies dans la boîte à outils SSHR !63
3. Actions inclusives : la FFE accompagne les clubs pour faire connaître leurs projets....64
4. Échecs et handicap : les textes fédéraux à connaître66
5. La Stratégie Nationale de Sport-Santé au service du développement des Échecs.....67
6. Des aides pour financer votre projet parasportif.....68
7. Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap dans votre club69
8. Votre club peut demander le label Échecs, Santé, Social et Handicap70
9. Recensez votre club sur le Handiguide des Sports71
10. Votre club est accessible aux personnes à mobilité réduite ? Faites-le savoir !72
11. Programme Fais-moi un signe73
12. La tête et les jambes74
13. Tour d'Avenir75
14. ULIS, pour les enfants DYS et TDAH.....76
15. Inclusion : découvrez les actions des clubs77
16. En replay : toutes les visios de la Commission.....78

G. Mixité..... 79

1. En replay : table ronde jeu d'échecs et mixité80
2. S'adresser à tous les publics à travers l'écriture.....81

H. Formation et pédagogie 82

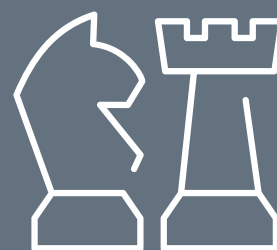
1. L'École d'Échecs à la Française : un projet majeur au service des clubs..... 83
2. Refonte du secteur de la Formation par l'INF.....84
3. Le cadeau et les ressources pédagogiques pour les clubs de notre partenaire Pro Evolution Échecs.....87
4. Masterclasses : plus de 100h de cours en vidéo à votre disposition.....88
5. Échec et Mat Junior, un outil pédagogique au service de l'enseignement du jeu d'échecs89
6. Formez-vous avec les Centres régionaux et départementaux olympiques et sportifs 90
7. Masterclass spéciale destinée aux entraîneurs et animateurs de clubs..... 91

I. Communication 92

1. Une banque d'images et de visuels pour votre club93
2. FFE accompagne votre club pour dynamiser ses relations avec les médias 94
3. Communiquer autour du jeu d'échecs.....95



Circulaire de rentrée



1 LE MOT DU PRÉSIDENT



Chères amies, chers amis,

Notre Fédération vient de franchir la barre des 1 000 clubs affiliés, et le nombre de nos licenciées et licenciés a progressé de 13,5 % en un an - soit une croissance de près de 70 % en cinq ans. Ces deux chiffres ne sont pas des statistiques : ils sont la mesure de votre travail, semaine après semaine, dans chacun de nos territoires.

Cette saison se clôture par un exceptionnel Championnat de France, pour la deuxième édition consécutive à Vichy.

Jean-Baptiste Mullon, aux commandes des grands événements fédéraux depuis cinq ans maintenant, est parvenu à transformer notre championnat en un festival complet qui dépasse le simple tournoi, en y apportant avec exigence et vision les marqueurs des grandes organisations événementielles. La nouveauté de cette année est le renforcement de notre communication sur les réseaux sociaux, avec désormais cinq personnes mobilisées.

J'y attache une très grande importance, car cette capacité à raconter nos compétitions et à toucher une audience large et populaire est au cœur du projet de développement que je veux porter dans les années à venir.

Le Championnat a par ailleurs battu son record de participation avec 1 362 joueuses et joueurs, soit 20 % de plus que l'an dernier. La dynamique est forte, et le défi sera pour nous de la conserver.

L'année sportive a été tout aussi exceptionnelle, et elle commence par nos jeunes. Aux Championnats d'Europe de la Jeunesse, la France a remporté deux titres — Lucia Stoll chez les moins de 16 ans filles et Luca Protopopescu chez les moins de 10 ans — et s'est classée meilleure nation européenne de l'édition.

Félicitations également à Manon Schippké, vice-championne du monde des moins de 18 ans filles, qui intègre dès cette année les équipes de France, ainsi qu'à Jean-Marc Degraeve et Silvia Alexieva, sacrés l'un et l'autre champion et championne d'Europe des 50 ans et plus.

Notre dispositif pour le haut niveau franchit une étape majeure. Après la nomination de Richard Ozwald au poste de Directeur Technique National, Laurent Fressinet devient manager de la haute performance, et Jean-Baptiste Mullon entraîneur national. Notre encadrement réunit désormais une expertise et une expérience jamais rassemblée jusqu'à ce jour dans notre fédération. Leur mission est de construire une méthode durable au service de la performance, efficace dès aujourd'hui, et pérenne demain.

Lors de la dernière Assemblée Générale, vous nous avez confié mandat pour réaliser l'acquisition d'un bien immobilier destiné à nos bureaux, qui sera le futur vaisseau amiral de notre développement. Avec notre équipe, nous avons commencé à prospecter, et plusieurs options sérieuses se dessinent déjà. Nous avançons avec rapidité mais prudence, et j'ai bon espoir que nous puissions emménager dès 2027. Cette étape inédite et structurante nous portera dans le temps long, proposera un environnement serein à nos salariés, et offrira une image forte à nos partenaires, privés ou institutionnels.

La prise de licence de cette saison se fera sur le nouveau système d'information, et la migration de l'ensemble des fonctionnalités sera achevée dans les mois qui viennent. Patrick Vigna, président de la commission numérique, a piloté ce projet majeur avec talent et détermination. Nous vous proposons aujourd'hui un outil abouti, construit sur un budget maîtrisé, et prêt à évoluer avec nous sur un nouveau cycle de quinze à vingt ans. Cet engagement était sans doute le plus complexe de notre mandat et je me réjouis de la voir enfin en production pour vous, dès maintenant.

Enfin, nous engageons cette année le projet le plus ambitieux de notre mandature : aller à la rencontre des millions de joueuses et de joueurs qui pratiquent les échecs en ligne dans notre pays. Ils sont là, tout prêts, et pour leur grande majorité ne nous connaissent pas encore.

Pour les toucher et les informer, nous renforcerons notre présence sur les réseaux sociaux et sur les plateformes de jeu en ligne. Nous créerons ensuite, avec vous, les conditions d'une rencontre : autour d'un échiquier, avec des joueurs, avec des encadrants, des bénévoles et des joueurs de club passionnés. Nous irons accueillir les amateurs de jeu en ligne là où ils se trouvent, sur les places de nos hôtels de ville, dans les bars, les cafés et les espaces extérieurs. Ce projet sera conduit par la Fédération avec vous, et avec une ambition simple : faire de chaque joueur en ligne un joueur attendu autour d'un échiquier, dans un club, près de chez lui.

À toutes et à tous, je souhaite une excellente année sportive, associative et échiquéenne.

Éloi Relange

Président de la Fédération Française des Échecs

2 À QUOI SERT L'ARGENT DE MA LICENCE ?



Prendre une licence à la Fédération Française des Échecs, ce n'est pas seulement recevoir un numéro de joueur ou pouvoir participer à une compétition. C'est contribuer au fonctionnement d'un écosystème national qui permet aux clubs, aux ligues, aux organisateurs, aux arbitres, aux entraîneurs, aux jeunes, aux équipes de France et aux pratiquants de bénéficier d'un cadre structuré, reconnu et durable.

La licence est d'abord un acte d'appartenance. Elle relie chaque joueur à son club, son comité, sa ligue et à la Fédération. Elle permet d'organiser les compétitions, de garantir un classement fiable, d'assurer le respect des règles du jeu, de former les arbitres et les encadrants, de soutenir les clubs, de développer la pratique scolaire, féminine, inclusive et handi-accessible, mais aussi d'accompagner les meilleurs joueurs français dans les compétitions internationales.

Une licence, ce n'est pas une dépense isolée : c'est une contribution mutualisée

L'argent d'une licence n'est pas affecté ligne par ligne à une seule action. Il entre dans un budget global, complété par d'autres ressources : subventions publiques, partenariats, inscriptions aux compétitions, droits d'homologation, formations, prestations et recettes propres. Cette mutualisation permet de financer des actions dont tous les licenciés bénéficient directement ou indirectement.

Un joueur qui ne participe qu'aux interclubs bénéficie d'un système d'organisation, de classement et d'arbitrage. Un jeune qui joue son premier championnat bénéficie du travail de formation, de structuration et d'accompagnement des clubs. Un club qui organise un tournoi bénéficie des outils d'homologation et de gestion sportive. Un compétiteur de haut niveau bénéficie d'un accompagnement fédéral, mais aussi de toute la filière qui l'a formé.

Ce que finance concrètement la licence

1. L'organisation sportive nationale

La Fédération organise ou supervise un grand nombre de compétitions : championnats de France, championnats jeunes, interclubs, coupes, compétitions scolaires, compétitions féminines, rapides et blitz. Cela suppose des équipes, des outils, des arbitres, une réglementation, une logistique et une coordination avec les territoires.

Sans licence, il n'y aurait pas de cadre national commun pour garantir que les compétitions soient reconnues, homologuées et intégrées au classement.

2. Les clubs et les territoires

Une partie importante du budget fédéral sert à soutenir l'écosystème territorial : relations avec les ligues, accompagnement des clubs, dotations, outils de développement, projets jeunesse, actions vers les publics scolaires, actions santé-social-handicap, mixité et inclusion.

Le club est la porte d'entrée de la pratique. Mais pour qu'un club puisse se développer, il a besoin d'un environnement fédéral stable : règles communes, supports pédagogiques, calendrier, formation, compétitions, assurances, représentation institutionnelle et reconnaissance nationale.

3. La formation et l'arbitrage

Former des arbitres, des dirigeants, des animateurs et des entraîneurs est indispensable pour faire vivre les échecs partout en France. La licence contribue à cette chaîne de compétences. Elle permet de structurer la formation, d'assurer la qualité des compétitions et de professionnaliser progressivement l'encadrement.

Un tournoi bien arbitré, une école d'échecs bien encadrée, un club bien administré : tout cela repose sur des formations et sur des outils fédéraux.

4. Le haut niveau et les équipes de France

La Fédération accompagne les équipes de France, les jeunes talents, les sélections internationales, les stages et les déplacements vers les grandes compétitions. Le haut niveau ne concerne pas seulement quelques joueurs : il contribue à l'image des échecs français, inspire les jeunes, valorise les clubs formateurs et donne de la visibilité à toute la discipline.

Soutenir le haut niveau, c'est aussi soutenir une ambition collective : faire progresser la France dans les compétitions internationales.

5. Les outils, le classement et les services fédéraux

Une fédération moderne doit disposer d'outils numériques, de systèmes d'information, de bases de données, d'un classement fiable, de plateformes de gestion, de moyens de communication et d'un fonctionnement administratif solide.

Ces dépenses sont parfois moins visibles que les compétitions, mais elles sont indispensables. Elles permettent aux clubs d'affilier leurs joueurs, aux organisateurs d'homologuer leurs tournois, aux licenciés d'être classés, aux arbitres de travailler dans un cadre clair, et aux instances fédérales de gérer plusieurs dizaines de milliers de pratiquants.

6. La représentation et la défense des intérêts des échecs

La licence donne aussi du poids à la Fédération dans ses relations avec l'État, l'Agence nationale du sport, le CNOSF, les collectivités, les partenaires, les institutions scolaires et les instances internationales. Plus le nombre de licenciés est important, plus la Fédération peut défendre la place des échecs dans la société, à l'école, dans le sport, dans l'inclusion, dans la santé et dans la culture.

Une fédération repose aussi sur l'engagement bénévole

L'argent de la licence ne finance pas tout. Le modèle fédéral repose également sur une contribution majeure des bénévoles : dirigeants de clubs, organisateurs, arbitres, accompagnateurs, responsables de commissions, élus locaux et nationaux. Leur engagement représente une valeur considérable, sans laquelle le coût réel de la pratique serait beaucoup plus élevé.

La licence vient donc compléter cet engagement bénévole : elle donne les moyens d'agir, de structurer, de sécuriser et d'amplifier ce qui se fait déjà sur le terrain.

En résumé

L'argent de ma licence sert à faire vivre les échecs en France.

Il sert à organiser les compétitions, tenir à jour les classements, former les arbitres et les encadrants, soutenir les clubs, développer la pratique scolaire et inclusive, accompagner le haut niveau, représenter les échecs auprès des institutions et garantir un fonctionnement fédéral stable.

Une licence, ce n'est donc pas seulement un droit de jouer. C'est une contribution à un projet collectif : permettre à chacun, du débutant au joueur de haut niveau, de pratiquer les échecs dans un cadre structuré, reconnu et vivant.

3 PROCÉDURE D’AFFILIATION

Il existe 2 licences :

- la Licence A permet de participer à toutes les compétitions.
- la Licence B permet de participer à des tournois de parties rapides et Blitz, sauf pour les compétitions fédérales indiquées dans le règlement des compétitions homologuées (R03).

La Licence A et la Licence B permettent de voter et de se présenter à tout poste de responsabilités. Tous les licenciés bénéficient de l’assurance FFE lors de la pratique des activités ainsi que lors des déplacements aller-retour : une Individuelle Accident, une garantie Responsabilité Civile.

L’attestation d’assurance est disponible dans les espaces clubs et sur le site FFE (colonne de droite)

La prise de licences :

Mutations : les joueurs mutés qui jouent par équipes (cf. Règles Générales – livre FFE) doivent être licenciés au plus tard le 30 novembre (cachet de la poste faisant foi). Ceux qui ne jouent pas par équipes peuvent faire une mutation tout au long de l’année.

Les tarifs par catégories (part fédérale)

Catégories	Années de naissance	Lic. A	Lic. B
Vétéran	Né en 1961 et avant	29 €	5 €
Senior Plus	Né de 1962 à 1976	29 €	5 €
Senior	Né de 1977 à 2006	29 €	5 €
U20 (junior)	Né en 2007 et 2008	14 €	1.5 €
U18 (cadet)	Né en 2009 et 2010	14 €	1.5 €
U16 (minime)	Né en 2011 et 2012	13 €	1.5 €
U14 (benjamin)	Né en 2013 et 2014	13 €	1.5 €
U12 (pupille)	Né en 2015 et 2016	13 €	1.5 €
U10 (poussin)	Né en 2017 et 2018	13 €	1.5 €
U08 (petit poussin)	Né en 2019 et après	13 €	1.5 €

La licence est constituée de la part fédérale à laquelle s’ajoute la part Ligue et Comité départemental qui ne peut excéder la part FFE, dans chaque catégorie.

Cotisation club

Le montant de la cotisation club est fonction du nombre de voix dont dispose le club à la fin de la saison précédente, soit au **31.08.2026** pour cette nouvelle saison.

Barème de la cotisation-club :

Nombre de voix	Montant de la cotisation-club
De 0 à 1 voix	38 Euros
2 voix	45 Euros
3 voix	50 Euros
4 voix	60 Euros
5 voix	70 Euros
6 voix	80 Euros
7 voix	90 Euros
8 voix et plus	100 Euros



VOTRE CORRESPONDANTE
POUR LES LICENCES

Laetitia Chollet

laetitia.chollet@ffechecs.fr / 01 39 44 65 83



Mise à jour des données de votre club

Toute modification concernant votre club doit être signalée au plus tôt au siège de la FFE et dans votre espace club.

Par exemple, la composition du Comité directeur ou du Bureau (avec le document officiel envoyé à la préfecture), changement de responsable, changement d'adresse des responsables et des licenciés, de dénomination, etc...

4 TARIFS D'AFFILIATION PAR LIGUE

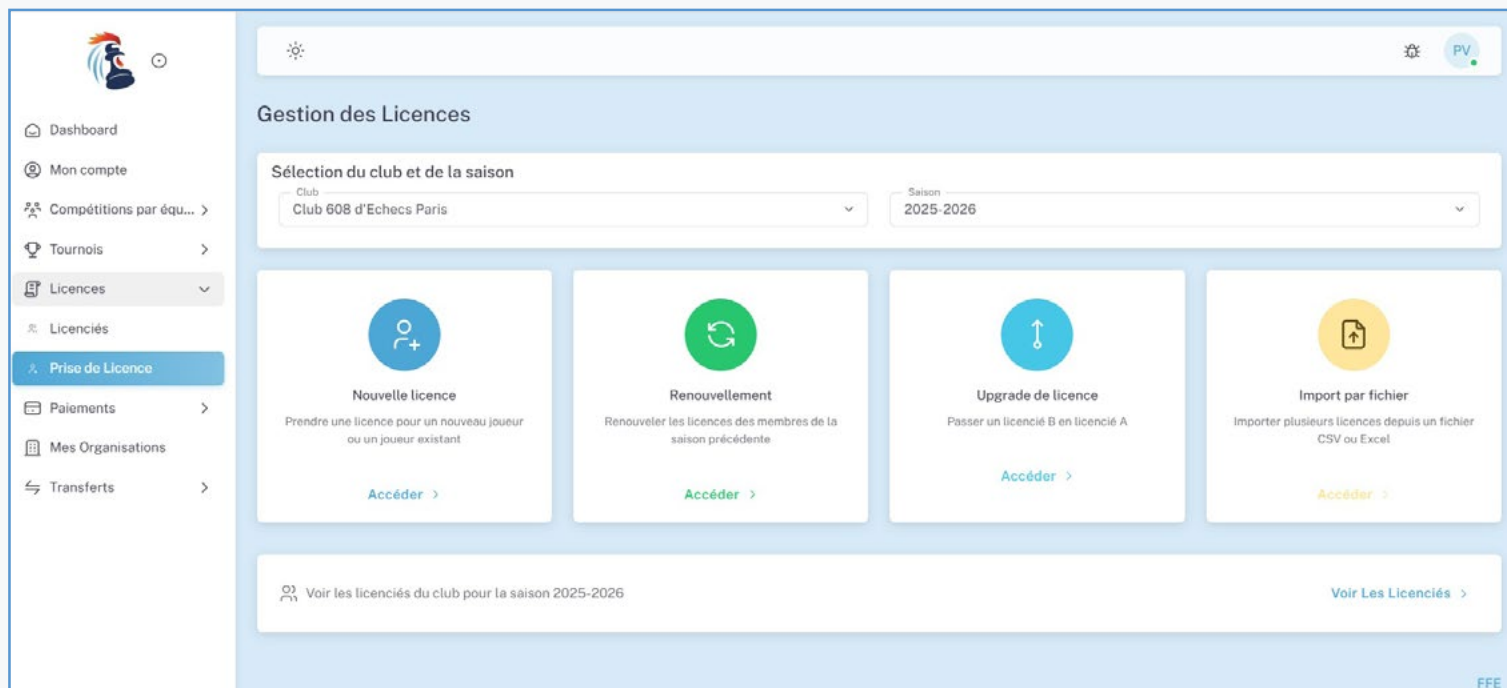
Licence A

Ligue	Vet, Sep Sen	U20 (jun) U18 (cad)	U16 (min) U14 (ben)	U12 (pup) U10 (pou) U08 (ppo)
Auvergne-Rhône-Alpes	48	26	19	19
Bourgogne-Franche Comté	46	25	19,5	17,5
Bretagne	52	28	22	22
Centre Val de Loire	53	27	21	21
Corse	40	20	16	14
Grand Est	52	25	23	20
Guadeloupe	44	28	22	22
Guyane	32	15	14	14
Hauts de France	51	28	24	24
Ile de France	51	26	21	19
Martinique	52	28	22	22
Normandie	48	27,5	21,5	20,5
Nouvelle Aquitaine	49	25	20	18
Nouvelle-Calédonie	44	21	22	22
Occitanie	52	26	22	22
Provence-Alpes-Côte d'Azur	47	27	21	20
Pays de Loire	50	25	20,5	18,5
La Réunion	47	24	20	17

Licence B

Ligue	Vet, Sep Sen	Jeune
Auvergne-Rhône-Alpes	8	3
Bourgogne-Franche Comté	8	3
Bretagne	10	3
Centre Val de Loire	10	3
Corse	5	1,5
Grand Est	10	3
Guadeloupe	10	3
Guyane	6	2
Hauts de France	10	3
Ile de France	9	3
Martinique	10	3
Normandie	8	3
Nouvelle Aquitaine	8	3
Nouvelle-Calédonie	10	3
Occitanie	9	3
Provence-Alpes-Côte d'Azur	10	3
Pays de Loire	8	3
La Réunion	8	3

5 LES NOUVELLES LICENCES PASSENT DÉSORMAIS PAR MONCOMPTE.FFECHECS.FR



Le nouveau Système de Gestion de la FFE est désormais accessible sur moncompte.ffechecs.fr. Dès aujourd'hui, toute nouvelle prise de licence devra être effectuée directement depuis cette plateforme. Les clubs sont donc invités à créer et valider dès maintenant leurs accès, afin d'anticiper sereinement le début de la nouvelle saison sportive. Les licenciés habilités peuvent prendre des licences.

À noter que les règlements par Carte Bancaire s'effectuent via la plateforme Monético du Crédit Mutuel

> Accéder à moncompte.ffechecs.fr

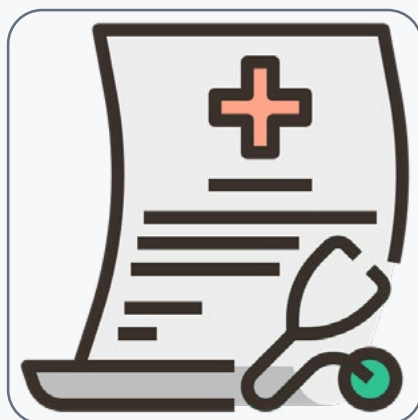
Ce nouvel outil devient l'espace de référence pour les opérations de gestion fédérale, notamment les licences, les transferts. Il permet progressivement de regrouper l'ensemble des démarches utiles aux clubs, aux dirigeants et aux licenciés.



**Replay de la visio de présentation de
moncompte.ffechecs.fr**

Article de présentation du nouveau système

6 CERTIFICAT MÉDICAL



Retrouvez tous les documents utiles concernant le certificat médical :

- [Attestation de réponses négatives au questionnaire de santé.](#)
- [Questionnaire de santé / mineur](#)
- [Questionnaire de santé / majeur](#)

Résumé de la procédure :

L'adhérent remplit un questionnaire de santé :

pour les mineurs, il s'agit d'un modèle obligatoire du Ministère des Sports (fixé par l'arrêté du 7 mai 2021) ;

pour les majeurs, il s'agit d'une version allégée par la Fédération.

Ce questionnaire de santé est soumis au secret médical : il doit être rempli individuellement et **ne doit pas être remis au club par la personne souhaitant obtenir une licence.**

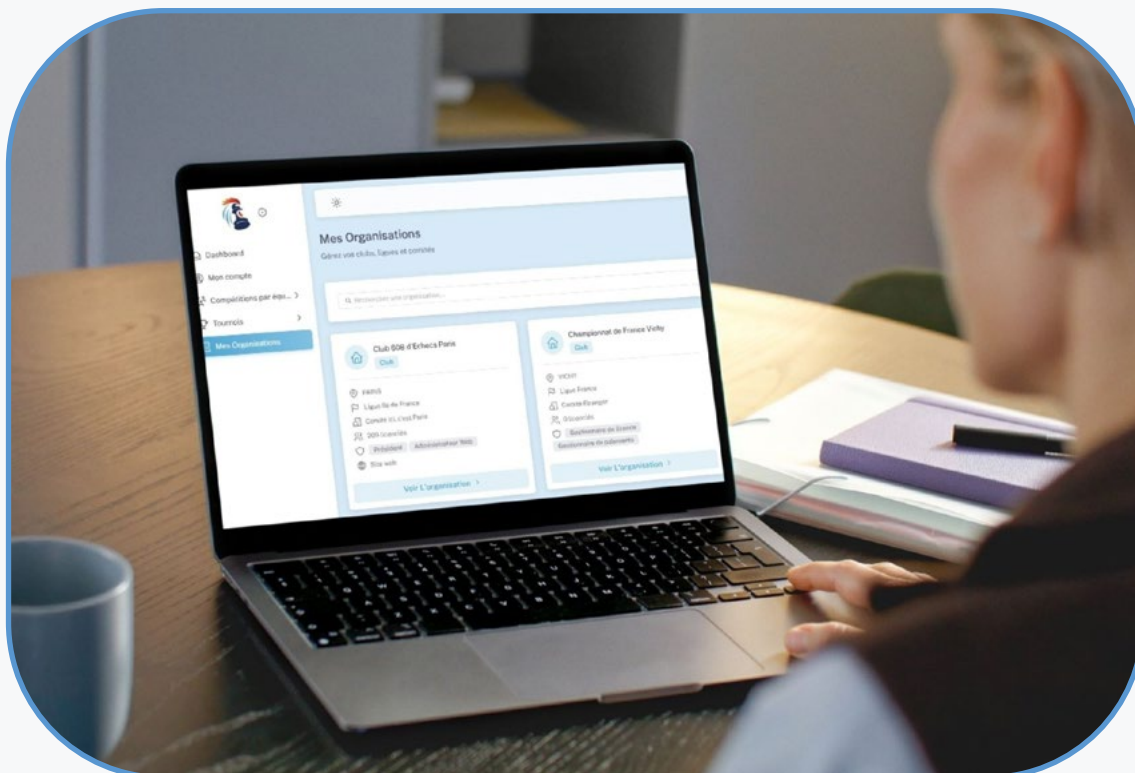
- Si la personne souhaitant obtenir une licence répond « non » à toutes les questions, elle est dispensée de fournir un certificat médical de non contre-indication. La personne atteste avoir répondu « non » à l'ensemble des questions. **Cette attestation doit être conservée par le club.**
- Si la personne souhaitant obtenir une licence répond « oui » à l'une des questions, **l'obtention d'un certificat médical est obligatoire.** Ce certificat qui doit dater de moins de 6 mois déclare la personne apte à la pratique des Échecs en et hors compétition.

Le club délivrant la licence doit indiquer sur l'espace intranet fédéral (<http://clubs.echecs.asso.fr>), en cochant la case correspondante sur la fiche du licencié, que ce dernier a fourni un certificat médical ou qu'il a attesté par écrit être dispensé de cette obligation.



Retrouvez notre vidéo explicative sur le certificat médical

7 VOTRE NOUVEAU SYSTÈME DE GESTION MONCOMPTE. FFECHecs.FR



Le nouveau Système de Gestion de la FFE, accessible sur moncompte.ffechecs.fr, est désormais ouvert à l'ensemble des licenciés et des clubs.

Ce changement s'inscrit dans un important travail de modernisation conduit par la Commission numérique. Il vise à pérenniser les outils informatiques de la Fédération, à simplifier les démarches des clubs et à construire progressivement un espace de gestion plus fiable, plus clair et plus évolutif pour les dirigeants, les licenciés et l'ensemble des acteurs fédéraux.

Afin d'accompagner les clubs dans la prise en main de ce nouvel outil, plusieurs ressources sont mises à leur disposition, notamment le **replay de la visio de présentation**, qui permet de revoir les principales fonctionnalités disponibles et les évolutions à venir.



Retrouvez en replay la visio de présentation

8 MISE À JOUR DES DONNÉES DE VOTRE CLUB

La saison 2026-2027 commence, et nous invitons les clubs à [mettre à jour leur espace sur moncompte.ffechecs.fr](https://moncompte.ffechecs.fr)

Il est important pour rester un club affilié de la FFE que la zone « Informations » de votre club soit à jour (Président, Adresse, etc.).

Nos ministères de tutelle nous demandent de leur transmettre régulièrement les informations de nos clubs affiliés et pour cette saison nous devons les compléter avec les 3 éléments suivants :

- Le numéro SIRET
- Le RNA
- Le code APE

Depuis 2009, les associations (de type loi 1901) créées ou ayant déclaré un changement de situation disposent d'un numéro RNA. Le numéro RNA apparaît sur le récépissé de création ou de dernière modification délivré par le greffe des associations lors de toute création ou mise à jour de l'association.

Son format est le suivant : il commence par la lettre « W » suivie de 9 chiffres. Les numéros sont répertoriés dans le répertoire national des associations (RNA). Le RNA est consultable sur la plateforme ouverte des données publiques data.gouv.fr.

Un club dont le siège social se situe en Alsace-Moselle (67/68/57) relève d'un régime spécifique. Il ne dispose pas d'un numéro RNA, il n'y aura donc rien à renseigner.

Le numéro SIRET est essentiel dans un club qui prévoit :

- D'engager des salariés
- De demander des subventions publiques
- D'exercer des activités lucratives (la gestion d'une buvette lors d'un événement est une activité lucrative par exemple, même sous exemption de fiscalité).

Il est possible d'obtenir un N° de Siret à partir de la plateforme gouvernementale « Le compte asso », sinon au moment de l'embauche d'un salarié via l'URSSAF.

Le code APE (activité principale exercée) est attribué automatiquement, en même temps que le numéro Siret, pour permettre d'identifier la principale catégorie d'activité à laquelle s'adonne l'association.

Pour les clubs ayant égaré leurs différents numéros d'immatriculation, vous pouvez les retrouver sur : <https://avis-situation-sirene.insee.fr/>



SITUATION AU REPERTOIRE SIRENE	
À la date du 12/08/2025	
Description de l'entreprise	Entreprise active au répertoire Sirene
Identifiant SIREN	784 206 534
Identifiant SIRET du siège	784 206 534 00108
Dénomination	FEDERATION FRANCAISE DES ECHECS
Sigle	FFE
Catégorie juridique	9220 - Association déclarée
N° RNA ¹	W343009544
Activité Principale Exercée (APE)	93.12Z - Activités de clubs de sports
Appartenance au champ de l'ESS ²	Oui
Appartenance au champ des sociétés à mission	

La FFE a déjà pré-saisi ces éléments pour certains clubs, nous vous demandons de bien vérifier leurs exactitudes et de les modifier et/ou compléter si nécessaire.

9 RÈGLEMENTS SAISON 2026-2027



Les règlements de la saison sont disponibles sur le site fédéral. Nous invitons les capitaines et responsables des équipes à lire attentivement les règlements. Les modifications sont en couleur bleue.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous adresser au président de la Commission Technique, [Jean-Christophe Carpentier](#), ou au Directeur Technique Fédéral, [Jordi Lopez](#).



Retrouvez tous les règlements sur le site fédéral

10 LE SUIVI DES LICENCES FÉDÉRALES EN OPEN DATA



Pour suivre l'évolution du nombre de licencié(e)s, nous vous invitons à utiliser le site <https://opendata.ffechecs.fr/>

Ce site, mis à jour quotidiennement, propose de nombreuses statistiques en Open data. **La FFE a fait le choix de mettre en ligne des données ouvertes afin d'en garantir le libre accès à toutes et tous, sans restriction technique, juridique ou financière.** Ce site permet aussi aux clubs, CDJE et ligues d'effectuer un suivi fin de l'activité échiquéenne sur leur territoire, et ainsi de la valoriser auprès de leurs partenaires.

Depuis la création du site en 2022, de nouvelles données sont venues enrichir ce site, qui propose dorénavant l'âge médian, le pourcentage de joueuses ou encore le nombre de clubs. Toutes ces statistiques sont également disponibles à l'échelle des ligues, des départements et des clubs.

Ce site offre aussi des données chiffrées pour suivre le développement du projet Class'Échecs. Le succès s'amplifie année après année : plus de 3 200 écoles participent désormais au dispositif !



Accédez aux données en Open Data de la FFE

11 FACTURATION ÉLECTRONIQUE : CE QUI CHANGE POUR VOTRE CLUB



À partir du 1er septembre 2026, faut-il changer vos habitudes ?

Bonne nouvelle : pour la majorité des clubs d'échecs associatifs non assujettis à la TVA, **la réforme de la facturation électronique aura peu d'impact au quotidien.**

Voici l'essentiel à retenir.



VOUS POUVEZ CONTINUER COMME AVANT

Votre club est une association non assujettie à la TVA

Vous n'avez pas à choisir de plateforme agréée pour émettre ou recevoir des factures électroniques.

Vous faites appel à un auto-entrepreneur

Aucun problème : le prestataire continue à facturer le club.

C'est bien **l'auto-entrepreneur qui émet la facture**, et non le club.

Vous encaissez les inscriptions à un tournoi

Pour l'inscription d'un joueur particulier, il n'y a pas d'obligation d'émettre une facture électronique.

Vous distribuez des prix

Les prix versés en fonction du classement d'un tournoi ne constituent pas une prestation facturée par le joueur.

Vous pouvez donc continuer à verser des prix, en conservant simplement une trace comptable claire :

classement, bénéficiaire, montant et preuve du règlement.

Le virement bancaire reste préférable pour les montants importants.



POINTS DE VIGILANCE

Votre club est assujéti à la TVA

Dans ce cas, vous êtes concerné par la réforme.

À compter du 1er septembre 2026 :

vous devrez pouvoir recevoir des factures électroniques.

À compter du 1er septembre 2027 :

les petites structures concernées devront également émettre leurs factures électroniques.

En cas de doute sur votre situation fiscale, rapprochez-vous de votre expert-comptable ou de votre conseil habituel.

Vous rémunérez une personne pour aider à organiser un tournoi

Il existe un régime spécifique aux associations sportives de moins de 10 salariés permanents.

En 2026, certaines rémunérations versées à des personnes indispensables à l'organisation d'une compétition peuvent bénéficier d'une franchise de cotisations sociales dans la limite de :

154 € par personne et par manifestation

dans la limite des : **5 premières manifestations du mois**

soit potentiellement : **770 € par mois et par personne**

Ce dispositif peut notamment concerner certaines fonctions d'accueil, de billetterie ou de logistique directement liées à la compétition.



ATTENTION À NE PAS CONFONDRE

Un bénévole n'est pas un salarié occasionnel

Un bénévole intervient gratuitement.

Il peut être remboursé des frais qu'il a réellement engagés pour le compte du club, dans les conditions prévues par la réglementation.

En revanche, lorsqu'une somme est versée en contrepartie d'un travail effectué pour l'association, il ne s'agit plus d'un simple bénévolat.

La franchise de 154 € par manifestation ne signifie donc pas que l'on peut verser jusqu'à 770 € par mois à un « bénévole » sans aucune formalité.

Il s'agit d'une **rémunération occasionnelle bénéficiant, sous conditions, d'une franchise de cotisations sociales.**

Pour sécuriser ces interventions, le club peut notamment utiliser le **Chèque emploi associatif (CEA)** proposé par l'Urssaf.



ET LES ARBITRES ?

Les arbitres et juges sportifs bénéficient d'un régime social spécifique.

Leur situation doit être distinguée de celle des personnes intervenant dans l'organisation matérielle d'une compétition.

Les indemnités d'arbitrage ne relèvent donc pas automatiquement du dispositif des 154 € par manifestation présenté ci-dessus.

LES 5 RÉFLEXES À RETENIR



Club non assujetti à la TVA

Pas de plateforme de facturation électronique obligatoire.



Auto-entrepreneur

Il facture normalement le club.



Personnel occasionnel d'un tournoi

Franchise possible jusqu'à 154 € par manifestation, sous conditions.



Bénévole

Pas de rémunération : uniquement remboursement de frais dans le cadre réglementaire.



Inscriptions et prix de tournoi

Pas de facture électronique systématique pour les joueurs particuliers.

UNE QUESTION ?

En cas de doute, la bonne question à se poser est :

« Mon club est-il assujetti à la TVA et la somme versée correspond-elle à un remboursement de frais, une rémunération ou une prestation indépendante ? »

C'est cette distinction qui détermine les règles applicables.



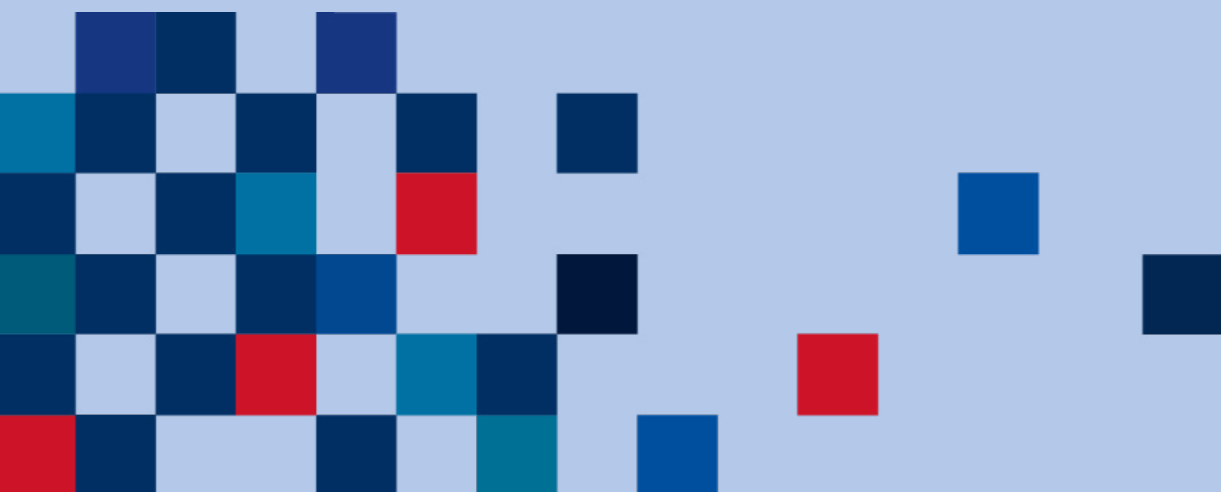
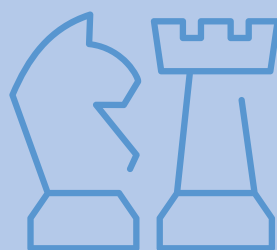
VOTRE CONTACT

Didier PASCAL

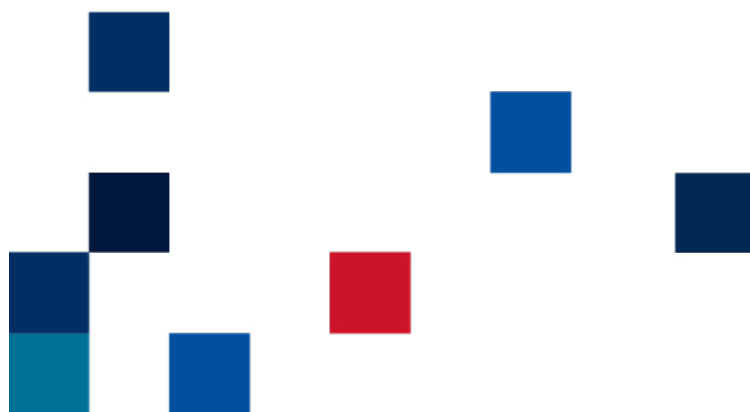
Vice-président Fédération Française des Echecs
didier.pascal@ffechecs.fr / 06.26.33.31.71



La vie des clubs



A. Compétitions



1 INTERCLUBS : COMPOSITION DES GROUPES ET CALENDRIER



Les compétitions par équipes débuteront le 4 octobre par le premier tour de la Coupe de France, suivi de la première journée du championnat de France des clubs le week-end des 10 et 11 octobre.



Découvrez les groupes des Interclubs

À chaque équipe, son objectif : accession à la division supérieure, maintien ou simple plaisir de jouer aux échecs. Autant d'enjeux divers qui font de ces «Interclubs», dont la mobilisation ne se dément jamais, un ciment et une dynamique importants de nos clubs.



POUR TOUTE QUESTION, CONTACTEZ

Jordi Lopez, Directeur Technique fédéral

jordi.lopez@ffechecs.fr

et

**Jean-Christophe Carpentier, Président de la
Commission Technique**

jc.carpentier@ffechecs.fr



Retrouvez tous les contacts interclubs ici

2 MÉMO DES CAPITAINES



Avant chaque rencontre d'interclub, mieux vaut ne rien oublier. La FFE met à votre disposition six mémos pratiques, adaptés aux différentes compétitions par équipes. De véritables check-lists pour préparer sereinement la rencontre et faciliter votre rôle de capitaine.



RETROUVEZ TOUS NOS MÉMOS

- Mémo capitaine Interclubs
- Mémo capitaine Interclubs Féminins
- Mémo capitaine Interclubs Jeunes
- Mémo capitaine Coupe de France
- Mémo capitaine Coupe Loubatière
- Mémo capitaine Coupe Parité

3 LE SITE INTERNET DE LA DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE



Le site Internet de la Direction Nationale de l'Arbitrage regroupe toutes les informations nécessaires aux arbitres. Il constitue un outil permettant une plus grande facilité d'échanges avec les arbitres et les directions régionales de l'arbitrage. Ajoutez-le dès maintenant à vos favoris !

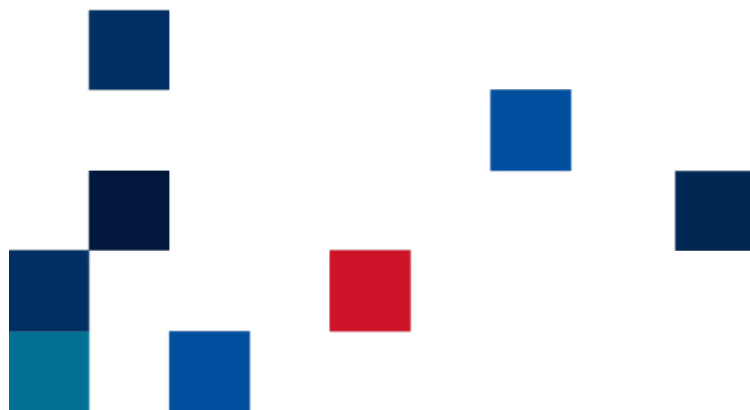


**Retrouvez toutes les informations sur le site
internet de la Direction Nationale de l'Arbitrage**

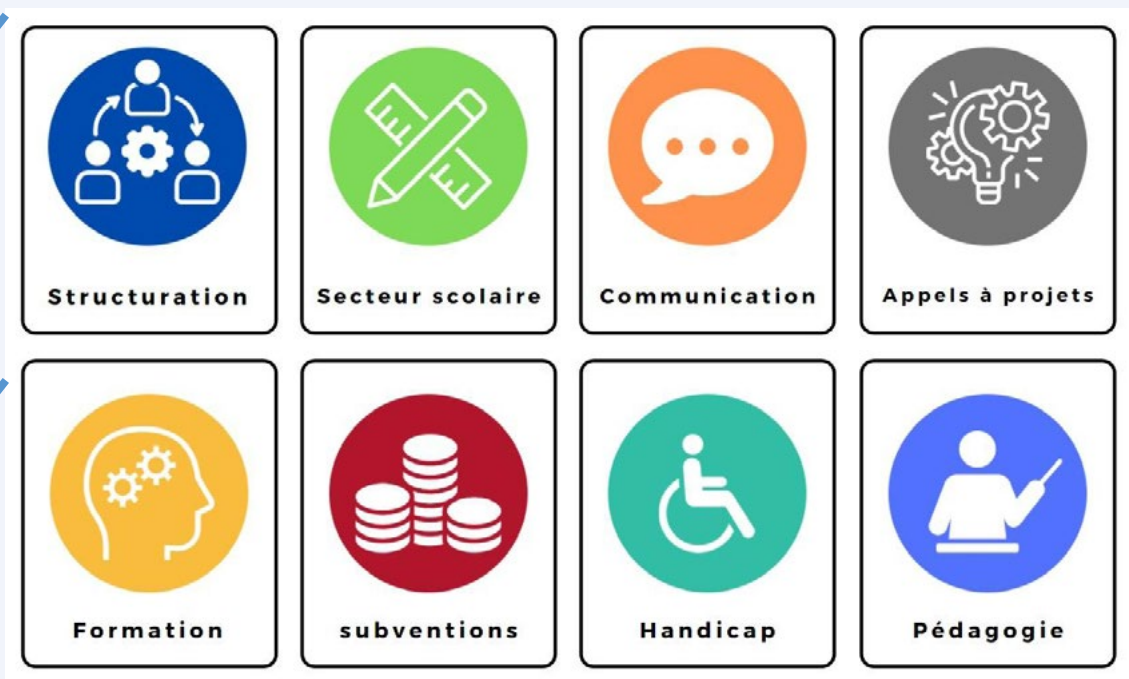
<https://dna.ffechecs.fr/>

B.

Guides pratiques et ressources



1 TOUS LES DOCUMENTS POUR LES CLUBS RÉUNIS DANS UNE RUBRIQUE



Afin de faciliter la vie des clubs, nous avons créé une rubrique qui regroupe tous les documents utiles au quotidien. Que vous souhaitiez organiser un tournoi, mettre en place une activité scolaire Échecs ou encore communiquer auprès de partenaires, vous y retrouverez toutes les ressources indispensables pour votre club !



**Découvrez la rubrique
«Documents pour les clubs»**

2 PROJET SPORTIF FÉDÉRAL 2024-2028



Véritable stratégie de la Fédération Française des Échecs pour poursuivre le développement de notre discipline, le projet sportif fédéral est disponible.

Enrichie de son histoire séculaire, notre fédération figure aujourd'hui parmi les plus jeunes du mouvement sportif français. C'est donc naturellement que son PSF 2024- 2028 se doit non seulement de **consolider cette intégration récente, mais aussi d'apporter au sport français toute la potentialité et les atouts de notre discipline.**

Le sport Échecs est en effet à un tournant historique. Aujourd'hui, nous avons l'opportunité de consolider durablement notre place dans la société, et d'apporter à la scène sportive française toute la force et le potentiel de notre discipline. **Ce PSF vise donc à atteindre plusieurs objectifs :**

- S'adapter aux évolutions de la pratique et aux demandes

des pratiquants

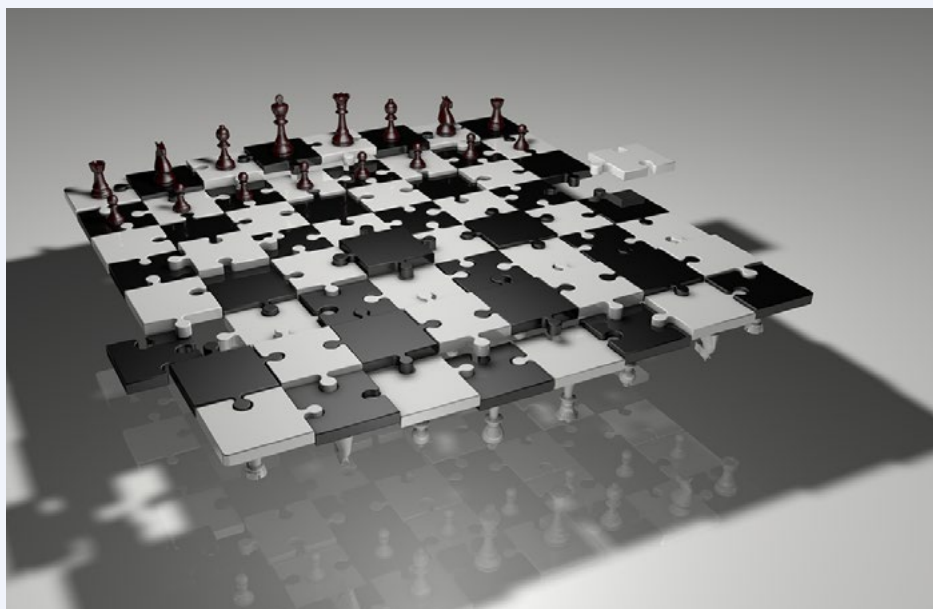
- Accompagner les clubs dans leur développement
- Promouvoir et valoriser le jeu d'échecs auprès d'un public varié
- Renforcer le rôle social et sociétal de la pratique des échecs
- Intégrer les nouvelles réglementations existantes en matière de gouvernance

Cette déclinaison vertueuse de notre PSF ne se fera pas sans nos ligues et comités, à la fois relais et chefs d'orchestre territoriaux de notre développement fédéral. C'est pourquoi nous vous invitons à consulter ce document, à vous y associer, et plus encore : à l'enrichir !



**Téléchargez le nouveau projet sportif
fédéral 2024-2028**

3 COMMENT RÉDIGER UN PROJET ASSOCIATIF POUR VOTRE CLUB D'ÉCHECS ?



Le projet associatif est un document qui exprime les ambitions de votre club. Il définit le cadre, exprime les évolutions souhaitées en cohérence avec les ressources, le territoire, les missions et l'objet de la structure.

Véritable boussole pour vous guider au quotidien dans la mise en œuvre de la stratégie pour votre club, le projet associatif est désormais un document de référence indispensable dans vos rapports avec les partenaires, qu'ils soient institutionnels ou privés. De plus, il constitue un atout lors des candidatures à des appels à projets, permettant de montrer le rôle de votre club dans la vie locale.

Votre projet associatif répond globalement à trois grandes questions :

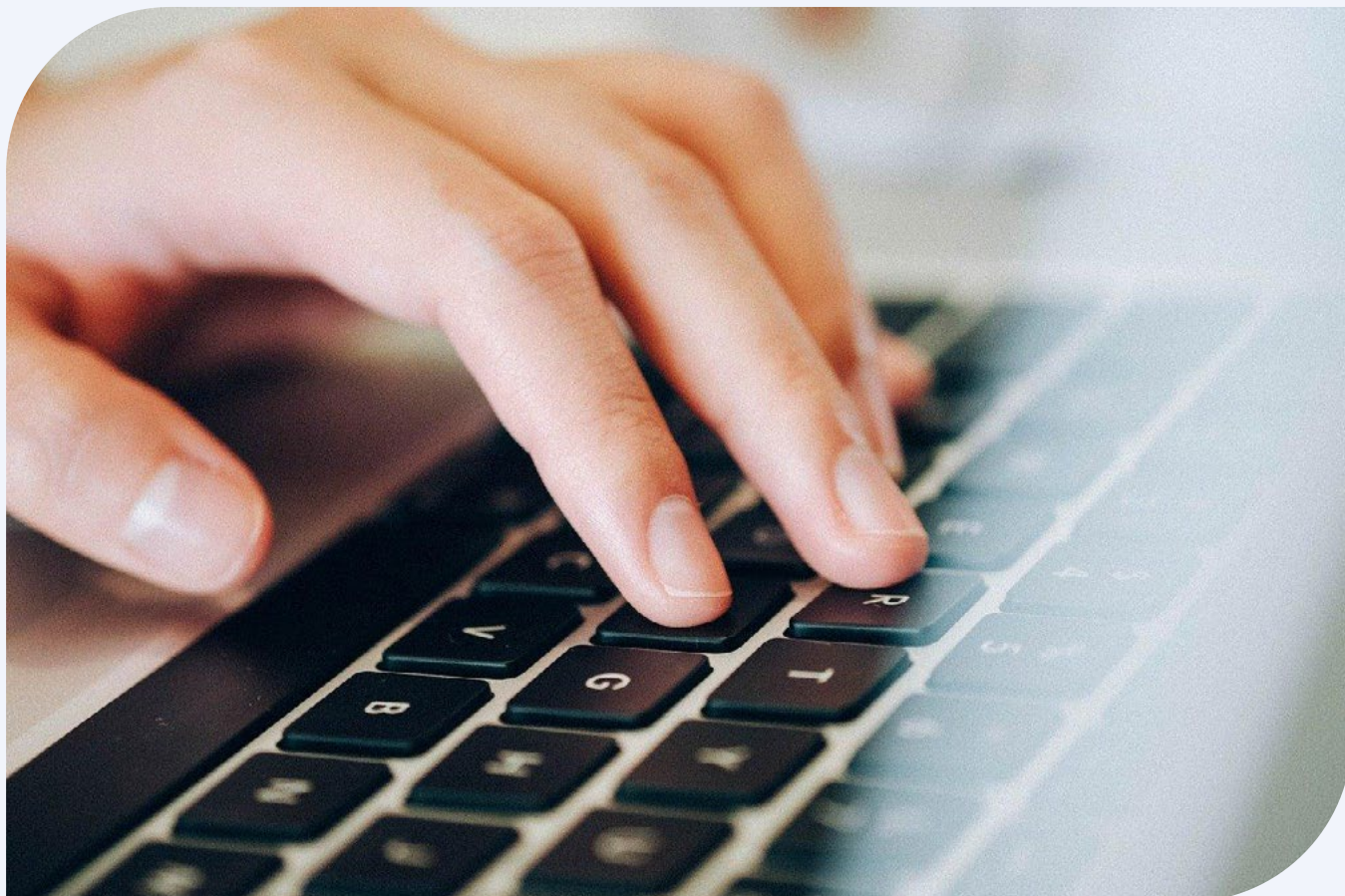
- Qui sommes-nous ?
- Vers quoi voulons-nous aller ?
- Comment pouvons-nous y aller ?

Les joueurs d'échecs ont, pendant leur partie, un plan ; de la même façon, les clubs ont un projet associatif !

> Ressources en ligne :

- Guide de la construction du projet associatif du CNOSEF.
- Le site dédié au projet associatif de France Olympique
- Kit de rédaction du projet associatif du Centre de Ressources DLA Sport
- Plaquette du CNOSEF sur les leviers de développement des clubs.
- Guide du projet associatif dans les ligues et les comités.
- Exemple : guide méthodologique du projet associatif du département de l'Oise.

4 LE COMPTE ASSO EST INDISPENSABLE POUR VOTRE CLUB : COMMENT L'UTILISER ?



Le compte asso est devenu incontournable pour les clubs d'échecs qui souhaitent effectuer des demandes de subventions.

➤ **Nous mettons à votre disposition de nombreuses ressources en ligne afin de faciliter la prise en main de cet outil :**

- Créer son compte
- Faire une demande PSF
- Compléter la partie administrative
- Tutoriel FFE / compte Asso

5 GUIDES PRATIQUES POUR LA VIE DES ASSOCIATIONS



Le site <http://www.associations.gouv.fr/> met à disposition des associations de nombreux guides pratiques qui traitent différents aspects de la gestion associative.



Retrouvez l'ensemble des guides sur le site www.associations.gouv.fr

6 LES RESSOURCES PRATIQUES DU CENTRE DE RESSOURCES DLA SPORT



Porté par le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), le Centre de Ressources DLA Sport soutient les opérateurs du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) et les acteurs du secteur sportif dans leurs missions d'accompagnement à la structuration des associations sportives.

Il propose de nombreuses ressources utiles pour les clubs, ainsi qu'**un outil de diagnostic de votre association.**

Le DLA peut aussi accompagner gratuitement pour permettre la consolidation de vos activités, avec un objectif de pérenniser les emplois.



Retrouvez l'ensemble des guides

7 APPUYEZ-VOUS SUR LE RÉSEAU GUID'ASSO, QUI ACCOMPAGNE VOTRE CLUB



Vous êtes bénévole, futur(e) bénévole, ou dirigeant(e) d'association ? Le réseau Guid'Asso est constitué de plus de 1000 centres de ressources pour vous accompagner dans vos démarches sur tout le territoire.



Trouvez le centre Guid'Asso le plus proche de chez vous

8 KIT NUMÉRIQUE DES CLUBS D'ÉCHECS

Kit numérique des clubs d'échecs

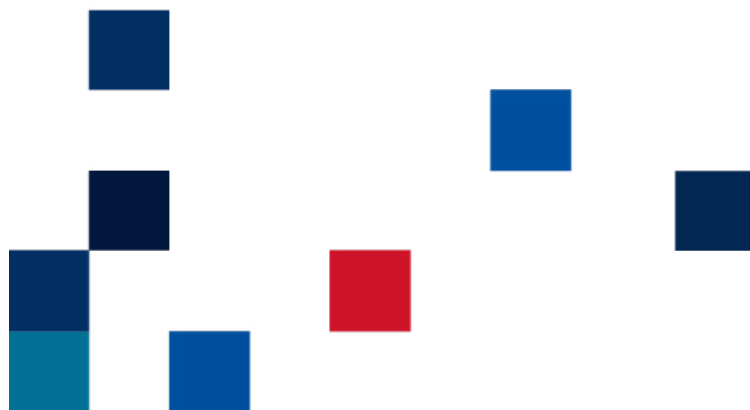


Avec la démocratisation des pratiques numériques, de nouveaux outils en ligne se sont développés, et constituent des leviers de développement pour les clubs. C'est pourquoi la Fédération Française des Échecs a souhaité mettre à votre disposition un kit numérique des clubs, pour vous aider à utiliser les principaux outils en ligne.

- Les outils de financement en ligne.
- Comment organiser son tournoi en ligne ?
- Réussir sa réunion en ligne.
- Créer et animer le site internet de son club.
- Créer et animer les réseaux sociaux de son club.
- Masterclass spéciale Cours en ligne pour entraîneurs/animateurs de clubs

C.

Fiscalité et emploi



1 GÉRER LES RESSOURCES HUMAINES DANS LES CLUBS



La FFE a présenté aux clubs une conférence consacrée aux outils permettant de structurer l'emploi : CDI, CDI intermittent, groupement d'employeurs, apprentissage, aides à l'embauche et dispositifs mobilisables dans le cadre du projet sportif territorial.

Concernant le type d'emploi, un club d'Échecs ne doit pas seulement chercher "la solution la plus simple". Il doit choisir le statut qui correspond à la réalité du terrain. Pour un besoin durable, récurrent et piloté par le club, le salariat reste le cadre le plus sécurisé.

Ce rappel intervient dans un contexte particulier : l'État a lancé en 2026 une campagne nationale sur le recours abusif aux travailleurs indépendants. Nous vous invitons donc à consulter attentivement cet article.



**Découvrez notre mise au point
sur les emplois des clubs**

2 RÉMUNÉRER LES JOUEURS AMATEURS LORS DES MATCHS : LE POINT SUR LA FRANCHISE DE COTISATION



Il existe un dispositif URSSAF qui permet de «rémunérer» officiellement des joueurs lors de matchs en compétition. Attention, bien vérifier que vous respectez bien tous les pré-requis (être une association sportive n'a rien d'évident !). Il faut aussi régulièrement vérifier que ce dispositif continue d'exister, l'État souhaitant depuis plusieurs années y mettre fin.

- Note d'explication de la ligue Occitanie de Rugby
- La franchise de cotisations dans les associations sportives
- Le club sportif et l'Urssaf
- Note de la ligue PDL de Football
- Salaire minimum conventionnel (SMC) de la CCNS
- Sportif amateur : tout savoir en 5 min

Contrats de travail : le CDI Intermittent

Ce type de contrat de travail est très adapté aux associations sportives.

- Les contrats de travail dans les associations sportives
- Adaptabilité au secteur sportif et enjeux du CDI
- Le contrat de travail intermittent

3 AGRÉMENT JEUNESSE ET ÉDUCATION POPULAIRE 2024-2029



Par son arrêté n° 2023-JEP-32, le **ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse** a accordé à la **Fédération Française des Échecs** le renouvellement de l'**agrément national au titre des activités de jeunesse et d'éducation populaire** prévu à l'article 8 de la loi n°2001-624 susvisée pour 5 années.

Nouveauté, cet agrément JEP 2023 prévaudra aussi pour les ligues qui ont été incluses dans le dossier déposé par la FFE et pour lesquelles le ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse a étendu notre agrément.

Les effets de l'agrément JEP sont :

Financements réservés aux associations agréées JEP

Au regard de l'article 8 de la loi du 17 juillet 2001, « seules les associations, fédérations ou unions d'associations agréées d'éducation populaire et de jeunesse peuvent recevoir une

aide financière du ministère chargé de la jeunesse ».

Ainsi, certains dispositifs (postes FONJEP, financement au titre du partenariat JEP, appel à projets) sont spécifiquement réservés aux associations agréées.

Participation des associations agréées aux instances de concertation

Dans la mesure où les associations agréées sont reconnues comme partenaires privilégiés, elles peuvent être candidates aux instances de concertation existant dans ce secteur, que ce soit au niveau national pour les associations nationales ou au niveau local pour les associations locales.

Tarifs préférentiels auprès de la SACEM

Les associations agréées JEP peuvent également bénéficier de tarifs privilégiés sur les redevances à acquitter auprès de la SACEM au regard de l'article L. 132-21 du code de la propriété intellectuelle).

Assiette forfaitaire pour les salariés exerçant une activité accessoire

Pour l'emploi de personnes exerçant une activité accessoire inférieure à 480 heures par an (activité purement sportive exclue), seules les associations agréées de jeunesse et d'éducation populaire peuvent bénéficier du principe de l'assiette forfaitaire pour le paiement des cotisations d'assurance sociales, d'accidents du travail et d'allocations familiales. Ces cotisations peuvent alors être calculées sur une base forfaitaire correspondant pour une heure de travail au SMIC horaire en vigueur au 1er janvier de l'année considérée.



VOTRE CORRESPONDANT FFE CONCERNANT
L'AGRÉMENT JEUNESSE ET ÉDUCATION

Didier Pascal, vice-président de la FFE

didier.pascal@ffecheecs.fr



Retrouvez toutes les informations sur le site
associations.gouv.fr

4 DÉFISCALISATION DES DONNS POUR LES CLUBS D'ÉCHECS



Formulaire de don

NOM _____

PRENOM _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____ VILLE _____

TELEPHONE _____ EMAIL _____

Je souhaite soutenir l'action du club de _____

Montant du don

☐ 25 € ☐ 50 € ☐ 100 € ☐ 200 € ☐ Autre _____ €

Chèque à l'ordre de _____

☐ Don en nature : _____ (description et évaluation)

À envoyer à : _____

Les informations recueillies sont nécessaires pour le traitement de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 20 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez nous écrire à l'adresse e-mail suivante :

Important

Déductibilité fiscale au titre des dons effectués par des particuliers
Les dons « déductibles » des associations d'intérêt général bénéficient d'une réduction de 66% du montant du don, dans la limite de réduction d'impôt à 20% du revenu imposable. Les éventuels excédents pourront être reportés et déduits lors des cinq années suivantes.

Déductibilité fiscale au titre des dons effectués par des entreprises
Les dons des sociétés à des associations d'intérêt général bénéficient d'une réduction d'impôt de 60% des sommes versées, dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires.

Le reçu fiscal vous sera adressé par courrier postal à réception de votre don.

La FFE disposant de l'agrément sport, tout particulier peut faire un don défiscalisé à un club d'échecs, qui ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 66 %, dans la limite de 20 % du revenu imposable ([plus d'infos sur le site internet du Ministère de l'économie](#)).

Si vous faites par exemple un don au club de 100€, le club vous fournira un reçu fiscal pour votre prochaine déclaration d'impôts, de laquelle vous pourrez déduire 66% de la somme donnée. Votre don ne vous aura réellement coûté que 34€.

Les entreprises peuvent aussi faire un don défiscalisé, avec une réduction d'impôt de 60% de la somme versée, dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires.

Les dons ne doivent faire l'objet d'aucune contrepartie.

Pourquoi faire un don au club d'échecs de votre ville ?

- Soutenir le développement d'un sport aux valeurs exemplaires : respect des règles, maîtrise de soi, concentration, esprit d'analyse,...
- Dynamiser la vie du club d'échecs de votre ville.
- Favoriser l'initiation à la pratique du jeu d'échecs dans les écoles de votre ville.
- Développer le nombre d'animations en centre-ville.

Affiliation au Ministère des sports et défiscalisation : mode d'emploi pour les clubs



**Retrouvez toutes les informations ainsi
qu'un modèle de formulaire type de don**

5 DÉDUCTION FISCALE DES COTISATIONS DES ADHÉRENTS DES CLUBS D'ÉCHECS

Association sportive :

Modalités pratiques de la défiscalisation du renoncement au remboursement partiel de la cotisation

Visioconférence, 26 avril 2021



Le saviez-vous ? Un membre-adhérent, soucieux de venir en aide à son club associatif, peut renoncer au remboursement d'une partie de sa cotisation dans le cadre du dispositif incitatif du mécénat.

Il est donc possible sous conditions de respecter certains critères de transformer en don une partie d'une adhésion à une association, et ainsi obtenir une déduction fiscale.

Pour profiter de la défiscalisation, il est nécessaire de renoncer au remboursement de la cotisation & Mécénat, comme [expliqué page 11 du guide édité par l'ANDES](#).

En cas de doute, nous recommandons fortement aux clubs de contacter leur DDIFP (direction départementale des finances publiques).

> Ressources en ligne :

- Note d'information de l'ANDES : «Transformez en don une partie d'une adhésion à une association»
- Guide ANDES : «Modalités pratiques de la défiscalisation du renoncement au remboursement partiel de la cotisation» (modus operandi en page 11)

6 LE POINT SUR LA FISCALITÉ DU BÉNÉVOLAT

Fiscalité du bénévolat en fin d'exercice

SERVICES AUX CLUBS



Vos bénévoles participent au bon fonctionnement de votre association. Ils y consacrent du temps et de l'argent.

De l'argent : ils ont réglé directement des frais pour le compte de l'association pour laquelle ils œuvrent (achat de matériel, péages, essence,...). S'ils n'en demandent pas le remboursement, ils ont droit de bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu, à certaines conditions

Du temps : Institué par la loi du 8 août 2016 dite « Loi travail », le compte d'engagement citoyen (CEC) est un dispositif de l'État destiné à reconnaître et valoriser l'engagement bénévole de responsables associatifs très investis. Il permet, sous réserve de conditions d'éligibilité, de bénéficier de droits à formation supplémentaires crédités sur le compte personnel de formation.

Didier Pascal, vice-président de la FFE, et Laurent Nouhaud, membre du Service aux Clubs, ont animé une réunion Zoom sur le thème de la fiscalité du bénévolat en fin d'exercice. [Nous mettons à votre disposition le compte rendu de cette réunion](#), qui contient des informations utiles sur de nombreux aspects :

Les réductions d'impôts sur le revenu liées aux frais engagés par les bénévoles.

La nouvelle obligation déclarative pour les organismes bénéficiaires de dons des particuliers et des entreprises.

Les droits à formation des bénévoles et les modalités de saisie des activités de bénévolat dans le compte bénévole.

La comptabilisation des dons reçus pour une association.



Cliquez ici pour télécharger le compte rendu de la réunion sur la fiscalité du bénévolat

7 GUIDE PRATIQUE DU BÉNÉVOLAT



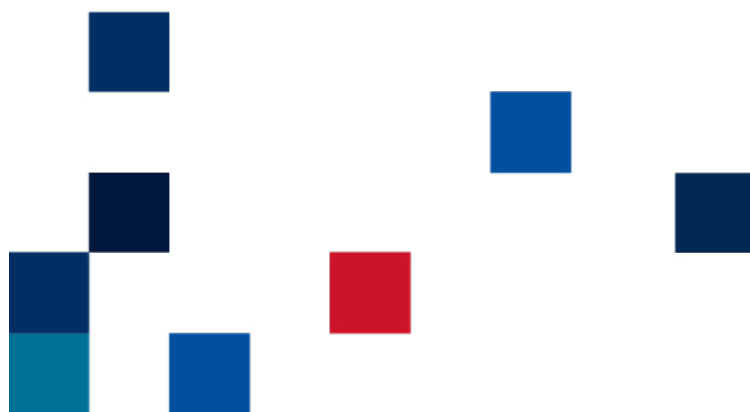
Nous vous invitons à lire le Guide pratique du bénévolat, qui s'adresse aux dirigeants et aux organisateurs d'événements sportifs.

Ce document, publié par le Ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion, rappelle les principes juridiques encadrant le recours au bénévolat.



Téléchargez le guide au format PDF

D. Développement



1 LA BOÎTE À OUTILS SCOLAIRE FFE RÉUNIT TOUTES LES RESSOURCES POUR LE DÉVELOPPEMENT SCOLAIRE

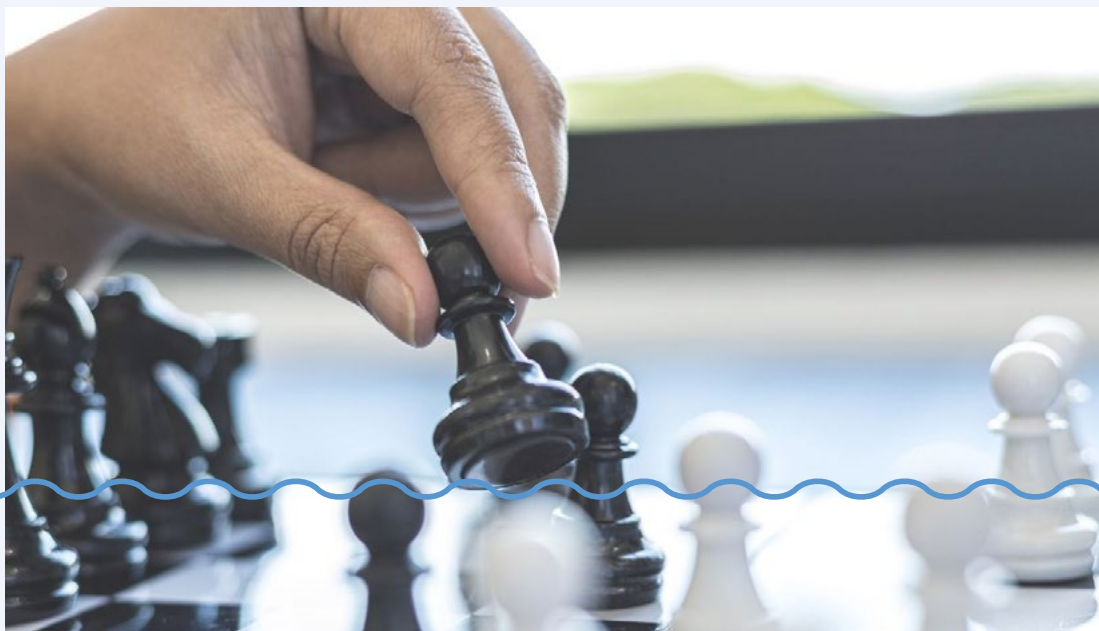


Pour accompagner les clubs, comités départementaux, ligues et référents scolaires qui souhaitent amplifier la belle dynamique autour de Class'Échecs, la Commission scolaire a créé une boîte à outils. Elle réunit de nombreuses ressources utiles pour mener vos actions et faciliter vos démarches pour déployer les programmes scolaires, en particulier Class'Échecs.



Consultez la boîte à outils scolaire

2 CONTACTEZ VOTRE SUAPS POUR METTRE EN PLACE UNE ACTIVITÉ ÉCHECS POUR LES ÉTUDIANTS



La FFE est reconnue fédération sportive depuis 2000, [délégataire du Ministère des Sports](#) et [affiliée au CNOSF depuis 2022](#), et les Échecs sont [reconnus comme discipline de haut niveau](#) depuis 2024. C'est pourquoi la pratique du sport Échecs après le baccalauréat est possible pour les étudiants qui souhaitent continuer à jouer pendant leurs études.

En lien avec les Services Universitaires des Activités Physiques et Sportives (SUAPS), chaque territoire de la FFE a la possibilité d'obtenir son inscription au catalogue des sports du SUAPS local. Au départ en activité sportive non notée, puis en activité notée (ECTS pour les diplômes) en fonction du contexte local. Les intervenants sont rémunérés par les SUAPS à condition d'être titulaire du DEFFE ou du DAFPE

Chaque ligue, CDJE et club de villes ou d'antennes universitaires peut prendre contact avec le SUAPS de son territoire afin de mettre en place une activité Échecs.

L'annuaire des SUAPS est consultable en ligne sur <https://gnds.fr/annuaire/>



Si vous souhaitez obtenir plus d'informations, vous pouvez contacter [Miguel Calin](#), membre de la Commission Scolaire en charge de l'Enseignement supérieur, sur miguelcalin@yahoo.fr

3 CLASS'ÉCHECS FAIT SA CINQUIÈME RENTRÉE



Lancé par la Fédération Française des Échecs, **Class'Échecs** accompagne les enseignants qui souhaitent initier leurs élèves au jeu d'échecs grâce à une méthode et à du matériel adaptés. Le succès s'amplifie année après année : **3 204 écoles** participent désormais au dispositif !

La saison 2025-2026 a été marquée par plusieurs avancées : grâce à un partenariat ambitieux avec la **Région Île-de-France**, Class'Échecs s'est déployé dans les lycées franciliens, avec l'objectif de faire découvrir les Échecs à un nouveau public et de créer des passerelles vers les clubs. Cette belle dynamique s'est notamment illustrée lors du Championnat d'Île-de-France des lycées, qui a réuni des établissements des huit départements franciliens. Le programme a également été adapté aux classes ULIS d'Île-de-France, afin de proposer aux élèves à besoins éducatifs particuliers une méthode d'apprentissage spécifique, favorisant l'inclusion.

Du côté des enseignants, le lancement de **Class'Échecs Connect** facilite la gestion des kits, et **Matoupion** offre aux élèves un parcours numérique permettant aux enfants de progresser tout en s'amusant.

Enfin, cette belle saison s'est achevée avec le **Défi Class'Échecs 2026**, un grand rendez-vous convivial réunissant les élèves de toute la France.

La Fédération Française des Échecs remercie les partenaires qui soutiennent Class'Échecs : le ministère de l'Éducation nationale, le Crédit Mutuel Enseignant, l'USEP et l'Échiquier de la Réussite.

Rendez-vous en septembre 2026 pour poursuivre le développement inédit des échecs dans les écoles partout sur le territoire !

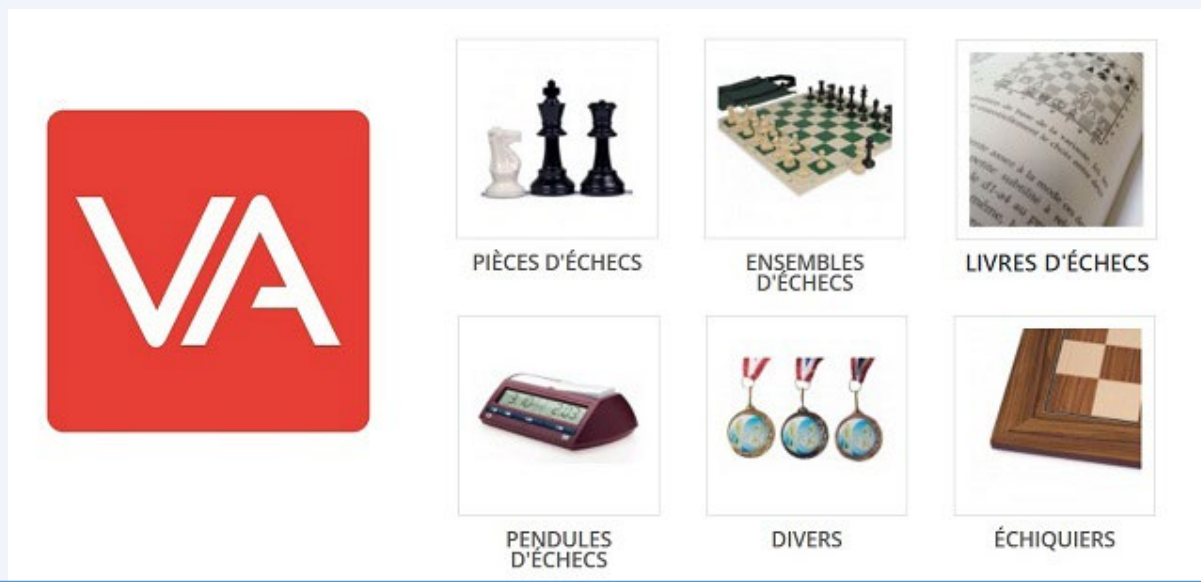


Regardez en replay le Défi Class'Échecs

Boîte à outils scolaire / Class'Échecs

Site Internet de Class'Échecs

4 VARIANTES, BOUTIQUE PARTENAIRE DE LA FFE



Tous les licenciés à la FFE bénéficient d'une réduction de 5% sur l'ensemble de la [Librairie Échecs](#) et sur tout le [Matériel Clubs](#). Pour en profiter, il vous suffit d'utiliser le code **4CMC7ZP5** au moment de la validation de votre commande.

Pour les clubs, c'est l'occasion de compléter vos équipements au moment de la rentrée !

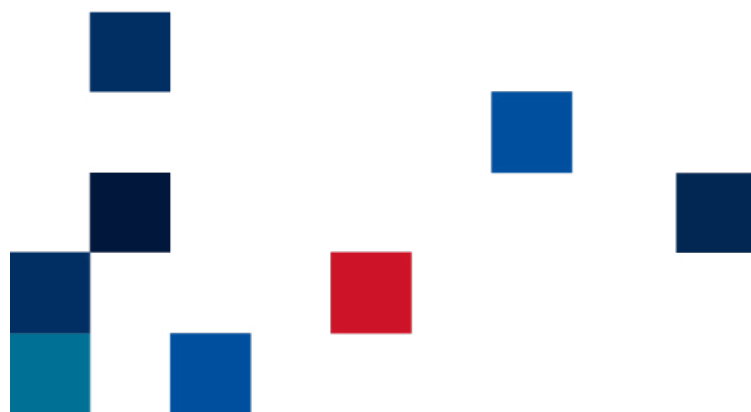
> Pour passer commande, rendez-vous sur www.variantes.com

Spécialiste du jeu d'échecs depuis plus de 20 ans, Variantes est une valeur sûre pour l'achat de votre matériel et vos livres d'échecs, que vous soyez joueur de club ou amateur.

Offre valable jusqu'au 31 décembre 2026, cumulable avec les tarifs dégressifs.

E.

Prévention des violences



1 DISPOSITIF DE SIGNALEMENT DES VIOLENCES.



Afin de lutter contre les violences dans notre discipline, la FFE soutient la libération de la parole des victimes des violences (verbales, physiques, sexuelles, harcèlement). Si vous êtes victime de faits de violence, témoin, ou que des actes de violence sont portés à votre connaissance, la FFE vous propose un dispositif de signalement des violences, afin de se tenir aux côtés de celles et ceux qui ont eu le courage de parler, de celles et ceux qui le feront, et de prendre toutes les mesures nécessaires pour lutter contre ces violences. Ce dispositif est ouvert aux victimes et aux témoins de ces violences.



Effectuez un signalement

Le Ministère des Sports a également mis en place une adresse d'alerte destinée aux violences dans le sport.

- [Signaler une violence au Ministère des Sports](#)
- [Nous vous invitons à consulter le guide du Ministère des Sports](#), dans lequel vous retrouvez les contacts pour signaler les violences, et protéger les victimes.

Vous pouvez également déposer un signalement auprès de notre partenaire l'Association Colosse aux pieds d'argile, spécialisée dans les violences sur mineurs.

[> Signalez une violence à l'Association Colosse aux pieds d'argile](#)

2 RENOUVELLEMENT DU PARTENARIAT ENTRE LA FFE ET COLOSSE AUX PIEDS D'ARGILE



En 2022, la FFE a noué un partenariat avec [Colosse aux pieds d'argile](#), association reconnue pour son engagement contre les violences sexistes et sexuelles (VSS). Ce partenariat s'inscrit dans la politique volontariste de la Fédération pour garantir un environnement sûr et bienveillant à l'ensemble de ses licencié(e)s.

Depuis, de nombreuses actions ont été déployées dans le cadre du plan fédéral de lutte contre les violences : mise en place d'un dispositif de signalement favorisant la libération de la parole, renforcement de l'honorabilité, sessions de sensibilisation pour les diplômés fédéraux, accompagnement psychologique et juridique des victimes, et campagnes d'affichage dans les clubs.

Le renouvellement de ce partenariat, signé en novembre 2025, permettra de poursuivre et d'amplifier ces actions, avec le soutien de [Colosse aux pieds d'argile](#), dont l'expertise et les ressources sont précieuses pour que chacune et chacun puisse être protégé.

3 OUTILS POUR LA PRÉVENTION DES VIOLENCES SEXUELLES DANS LE SPORT.



La FFE s'associe pleinement à la démarche menée par le Ministère des sports afin de lutter avec détermination contre les violences sexuelles dans le sport, et met à votre disposition de nombreuses ressources pour sensibiliser les acteurs du sport. Elles constituent des outils précieux pour prévenir les violences, et mieux réagir.



Consultez la rubrique "Prévention des violences" sur le site fédéral

Je suis acteur du sport : que dois-je savoir ?

Outils à télécharger :

- Flyer : « Zéro tolérance pour les violences. Partage, épanouissement, respect, éducation : mon club s'engage »
- Affiche : « Dans le sport, zéro tolérance pour les violences. Dans tous les sports, chez les filles comme chez les garçons. Tout le monde est concerné »
- Vade-Mecum Mieux repérer et réagir face aux violences à caractère sexuel dans le champ du sport

Je suis mineur(e) : je ne me sens pas bien, vers qui me tourner ?

Premier réflexe : se mettre en contact avec un écoutant en appelant le 119.

De plus, si vous avez moins de 21 ans, un tchat est là pour vous. Vous êtes sourd ou malentendant, un dispositif d'échanges en langue des signes est en ligne.

RDV sur Allo119 : <https://www.allo119.gouv.fr/besoin-daide>

- Vous trouverez une affiche mise en place par l'Association E-Enfance : « J'appelle qui quand mon téléphone devient mon pire ennemi ? »
- Vous trouverez une affiche mise en place par la FFF : « P.R.E.T.S à en parler dans ton club de foot »
- Vous trouverez une affiche mise en place par la FF d'équitation : « Violences sexuelles, n'en parle pas qu'à ton cheval »

Je suis éducateur, animateur ou encadrant : quels sont les points de vigilance dans mon action ?

Vous trouverez la fiche pratique réalisée par l'association Colosse aux pieds d'argile : « Le guide pratique de l'encadrant-La protection des enfants est essentielle, celle des encadrants aussi »

Vous trouverez l'affiche de sensibilisation réalisée par la FF de Tennis de table : « Protégeons l'intégrité de nos jeunes pongistes »

« Guide sur la prévention des violences sexuelles : Connaître, Comprendre, Agir. L'outil de sensibilisation des encadrants du champ du sport et de l'animation ». La réalisation du guide a été pilotée par la DRAJES Nouvelle Aquitaine.

Télécharger Fiche de l'association Les papillons: «Mets des mots sur tes maux».

Comment agir face à un enfant et/ou adolescent en détresse ?

Vous êtes parent, éducateur, dirigeant de club, chef d'établissement : comment agir face à un enfant et/ou adolescent en détresse ?

Vous trouverez la fiche pratique réalisée par l'association La Voix de l'enfant : « Suspensions de maltraitances chez l'enfant ou l'adolescent : repérage et conduites à tenir »

Je suis chef d'établissement, dirigeant, éducateur, formateur

Sur quels outils m'appuyer pour aller plus loin sur ces questions ?

- [Guide juridique sur la prévention et la lutte contre les incivilités, les violences et les discriminations dans le sport](#)
- [Fiche Petit guide juridique](#)
- [Guide sexualité à destination des animateurs](#)

Je suis mineur : comment me sentir bien dans mon club ?

Le Réglo'sport, c'est un repère pour aider les parasportifs et les sportifs à mesurer leur bien-être et mieux comprendre leurs ressentis : règles du jeu, règles d'apprentissage, écoute des besoins de chacun, respect du corps, respect des droits de chacun, estime de soi, liberté de parole, protection !

Inspiré du violentomètre et déployé par le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF) et le Ministère des sports et leurs partenaires, l'outil est accessible pour les parasportifs en situation de troubles cognitifs, aux enfants, et à toute la communauté sportive.

La marque et les adaptations aux différents publics sont détenues par le CPSF : pour une présentation de chaque situation, en annexes : <https://france-paralympique.fr/reglosport/>

- [Pour mesurer son bien-être dans le sport - Réglo'Sport](#)
- [Réglo'Sport - réglette](#)
- [Réglo'Sport - kakémono](#)



Retrouvez tous les outils de sensibilisation mis à votre disposition par le Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative

4 RENFORCEMENT DES OBLIGATIONS D’AFFICHAGES POUR LUTTER CONTRE LES VIOLENCES DANS LES CLUBS



Dans le cadre de la prévention des violences dans le sport, nous invitons tous les clubs à afficher ces documents dans leurs locaux pour la rentrée sportive 2026 :

- Le 119 (enfance en danger)
- Le 3018 (cyberviolences)
- Le 114 (personnes sourdes et malentendantes)
- Et le RéglO'sport : [réglette - kakémono](#)

Ces affichages devront être réalisés pour la rentrée sportive 2026 sur les sites internet des ligues, comités et clubs, comme sur le bâti (à l'accueil, dans les vestiaires, dans les toilettes... ; les toilettes sont un lieu de refuge en cas de mal-être donc adapté à la prévention).

Afin de renforcer la lutte contre les violences et encourager la prise de parole des victimes et des témoins, [un arrêté du 20 mai 2025](#) rend obligatoire un affichage indiquant :

Les coordonnées de [la cellule nationale de traitement des signalements de violences dans le sport, « Signal-sports »](#)

Les coordonnées des dispositifs d'accompagnement des victimes ou des témoins de violences physiques, psychiques ou psychologiques.

Les clubs doivent respecter cette obligation en affichant dans leurs locaux, dans un lieu visible de tous, l'une des deux affiches Signal Sports, au minimum dans un format A3 (297 × 420 mm).

[Nous mettons ces affiches à votre disposition en téléchargement.](#)

[Le kit complet de communication Signal Sport est disponible en téléchargement sur le site du Ministère.](#)

Dans le cadre de la prévention des violences dans le sport, et à la demande du Ministère, nous invitons également tous les clubs à afficher ces documents dans leurs locaux :

[L'affiche jeune public.](#)

[L'affiche Zéro tolérance pour les violences](#)

5 CONTRÔLE DE L'HONORABILITÉ

Le Comité Directeur de la Fédération Française des Échecs est engagé dans une politique forte de prévention des violences, notamment envers les mineurs.

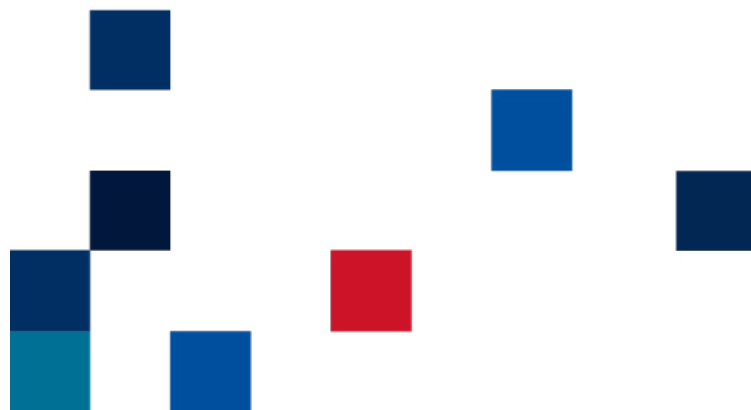
Le contrôle d'honorabilité est une obligation légale prévue par l'article L.212-9 du Code du sport. Il vise à prévenir les violences, notamment envers les mineurs, et à garantir que les encadrants n'ont pas de condamnations incompatibles avec leurs fonctions.



**Effectuez le contrôle d'honorabilité sur
<https://moncompte.ffechecs.fr>
Rubrique Mon Compte / Honorabilité**

F.

**Santé - Social -
Handicap - RSE**



1 DÉCOUVREZ LA COMMISSION SSHR ET SES ACTIONS



Le jeu d'Échecs a de nombreuses vertus pour la santé de ses pratiquants. En effet, **notre sport sollicite de nombreuses compétences cognitives et émotionnelles** : anticipation, planification, gestion du temps, régulation émotionnelle, compétences visio-spatiales...

Par conséquent, **le sport santé est un axe de développement incontournable pour donner au jeu d'Échecs** toute sa place dans les outils thérapeutiques et de prévention. Outre ces bienfaits pour la santé, les Échecs sont un formidable outil de lien social et ce quel que soit l'âge, la condition sociale, la langue parlée ou le degré d'autonomie. **La Commission Santé, Social, Handicap et RSE a pour mission d'apporter une vision transversale indispensable afin de mener à bien les projets**, et de placer la France au centre de la dynamique mondiale visant à faire des Échecs un outil thérapeutique et de lien social.

La Commission, présidée par Laurent Nouhaud, se compose de 11 personnes, dont 3 présidents de clubs, 2 présidents de CDJE, 5 membres du Codir Fédéral, un Directeur Technique de Ligue, 7 ligues représentées. Elle peut s'appuyer sur une cohorte de **15 Référents et Correspondants formés en 2024**, qui seront nos relais sur le terrain, et, espérons-le, sources de propositions concrètes et utiles. Ils représentent 6 présidences de club, 11 départements, 9 ligues, 2 membres de Comités directeurs de CDJE ou Ligue.



Découvrez les actions de la Commission SSHR sur son site Internet et rejoignez cette dynamique !

Retrouvez toutes les newsletters avec les actualités de la Commission



CONTACTS

Laurent Nouhaud, président de la Commission SSHR :
nouhaudlaurent@ffechecs.fr

Retrouvez la composition de la Commission

La Commission Santé Social Handicap RSE pilote un ensemble de programmes pour traiter les enjeux de société liés à la santé, au bien-être et à l'inclusion sociale au travers du jeu d'Échecs.

Ces programmes ont vocation à être déclinés partout en France, par les ligues, comités et clubs !

2 TOUTES LES RESSOURCES RÉUNIES DANS LA BOÎTE À OUTILS SSHR !



Pour favoriser l'inclusion de toutes et tous, la Commission SSHR met à votre disposition de nombreuses ressources. Pour faciliter leur utilisation, nous avons créé une boîte à outils qui rassemble les documents utiles aux clubs, comités départementaux, ligues et référents souhaitant développer des actions dans le secteur Santé, Social, Handicap et RSE de la Fédération Française des Échecs.

Elle a pour objectif d'aider chaque structure à mieux accueillir les publics spécifiques, à développer des projets inclusifs, à trouver les bons interlocuteurs, à mobiliser les dispositifs fédéraux, à rechercher des financements et à valoriser ses actions auprès des partenaires et des médias.



**Découvrez la boîte à outils Santé,
Social, Handicap et RSE**

3 ACTIONS INCLUSIVES : LA FFE ACCOMPAGNE LES CLUBS POUR FAIRE CONNAÎTRE LEURS PROJETS



Partout en France, de nombreux clubs d'échecs mènent des actions inclusives au croisement des enjeux de santé, de vie sociale et de handicap. Seniors, personnes en situation de handicap, enfants DYS ou TDAH, jeunes des quartiers prioritaires : les Échecs démontrent chaque jour leur capacité à rassembler, à créer du lien social et à s'adresser à tous les publics.

Ces initiatives méritent une grande visibilité, mais communiquer auprès des médias demande du temps, de la méthode, et quelques bons réflexes. Pour aider les clubs engagés dans cette dynamique, la Fédération Française des Échecs, à travers sa commission Santé, Social, Handicap et RSE, a travaillé avec l'agence AYA Communication afin de proposer de nouveaux outils pratiques.

Un dossier de presse est désormais disponible. Il présente la dimension inclusive des Échecs, ainsi que plusieurs programmes portés par la commission, comme « Fais-moi un signe », « La Tête et les Jambes », « Tour d'Avenir » ou les actions menées dans les dispositifs ULIS. Ce document peut être transmis directement aux journalistes, en complément de vos propres communiqués.

[➤ Téléchargez le dossier de presse](#)

La FFE met également à disposition un Guide pratique des relations presse, conçu comme un véritable mode d'emploi pour contacter la presse locale, présenter son projet et valoriser les actions menées sur le terrain.

 [Téléchargez le guide pratique](#)

Enfin, les clubs qui souhaitent bénéficier d'un accompagnement personnalisé peuvent contacter Antonin Violette, de l'agence AYA Communication, qui travaille avec la FFE dans ses relations publiques depuis 2022. Contact : aviolette@aya-communication.fr

Vous pouvez également contacter Laurent Nouhaud, Président de la Commission SSHR, pour obtenir des informations sur les dispositifs inclusifs de la FFE.

Grâce à ces outils, chaque club peut mieux faire connaître ses initiatives et montrer que les Échecs sont bien plus qu'un jeu : un formidable levier d'inclusion.

Ressources en ligne :

- [Dossier de presse](#)
- [Guide pratique des relations média pour vos projets inclusifs](#)



CONTACTS

Antonin Violette, votre contact pour un accompagnement personnalisé dans vos relations avec les médias aviolette@aya-communication.fr

Laurent Nouhaud, président de la Commission SSHR : nouhaudlaurent@ffechecs.fr

4 ÉCHECS ET HANDICAP : LES TEXTES FÉDÉRAUX À CONNAÎTRE



Plusieurs textes fédéraux posent un cadre pour favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap lors des tournois d'Échecs, et nous vous invitons à les consulter :

H01 - Conduite pour joueurs handicapés, (lignes directrices à appliquer à toutes les compétitions relevant de l'autorité de la FFE)

H02 - Joueurs à mobilité réduite, (cas des compétitions par équipes et rassemblements)

R03 Compétitions Homologuées (incluant cette phrase importante dans l'article 2.3: «La majoration des prix d'inscription ne s'applique pas pour les personnes détenant une « carte mobilité inclusion » pour handicap»)

La partie Handicap dans **le livre de l'arbitre** (directives pour l'accueil des personnes en situation de handicap, organisation de la salle de jeu, assistants, organisation des tournois, arbitrage, fiches accueil selon le handicap).

5 LA STRATÉGIE NATIONALE DE SPORT-SANTÉ AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DES ÉCHECS



Toutes les structures échiquéennes (Clubs, CDJE, Liges) désireuses de se développer peuvent consulter deux documents importants qui contiennent de nombreuses idées. Les plans gouvernementaux s'intègrent en effet parfaitement à la stratégie de développement de la Commission, et vous pouvez en tirer profit pour les actions menées dans vos clubs.



Stratégie Nationale Sport-Santé 2025-2030

**Plan de développement Handicap de la
Commission, intégré à la Stratégie Nationale
Sport Handicap 2030**

6 DES AIDES POUR FINANCER VOTRE PROJET PARASPORTIF



Partout en France, les clubs agissent pour l'inclusion des personnes en situation de handicap. Matériel adapté, formation des intervenants ou encore accompagnement des joueurs : les clubs s'engagent avec détermination pour permettre à tous de profiter des bienfaits des Échecs sur la santé et la vie sociale. Ces projets ont des retombées très positives, mais nécessitent souvent des moyens pour être déployés efficacement.

ANS, France Paralympique, Abilitis, Impact 2024, ANCT ou encore France Travail : la Commission vous présente les différents financements possibles et les réalisations concrètes qu'ils ont permis aux clubs de mener pour favoriser l'inclusion.



Découvrez comment financer votre projet inclusif

7 FAVORISER L'INCLUSION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP DANS VOTRE CLUB



Environ 12 millions de Français sont en situation de handicap, et le sport est pour eux un outil puissant d'inclusion, en particulier les Échecs. **Notre discipline est à la pointe dans la démarche d'accueil de ce public qui exprime une réelle envie de pratiquer.**

Pour permettre à toutes et tous de jouer, les clubs doivent rendre accessibles les lieux des activités et des tournois, mais aussi **accompagner les personnes en situation de handicap, former** les intervenants et sensibiliser tous les membres. **Cette dimension humaine de l'inclusion constitue le troisième axe du plan de développement de la Commission Santé, Social, Handicap et RSE**, que nous vous invitons à consulter. Il contient des recommandations et des pistes concrètes, que de nombreux clubs mettent déjà en œuvre.



**Découvrez les actions
menées par les clubs**

8 VOTRE CLUB PEUT DEMANDER LE LABEL ÉCHECS, SANTÉ, SOCIAL ET HANDICAP



De nombreux clubs s'engagent dans une pratique des Échecs visant l'amélioration de la santé, de la vie sociale et de la gestion du Handicap. Par leurs actions, ils participent à la dynamique faisant de notre sport un formidable outil pour traiter les enjeux de société liés au bien-être, à l'inclusion et au lien social.

Pour valoriser ces actions et les faire connaître, **la Commission Santé, Social, Handicap et RSE de la FFE lance un nouveau label**, qui sera visible sur le site fédéral. Véritable reconnaissance du dynamisme de votre club, il lui permet aussi de mettre en avant ses actions auprès du public et des partenaires.

Votre club peut dès à présent se porter candidat pour obtenir ce label, valable pour la période 2026-2028. [Nous vous invitons d'abord à consulter le document de présentation](#), qui récapitule les conditions et critères d'attribution. Vous pourrez ensuite remplir le formulaire en ligne.



**Retrouvez toutes les explications
et candidatez**

9 RECENSEZ VOTRE CLUB SUR LE HANDIGUIDE DES SPORTS



Le [handiguide des Sports](#), édité par le Pôle Ressources National Sport et Handicaps, recense les structures en mesure d'accueillir des personnes en situation de handicap. **Les Échecs y sont considérés comme un sport à part entière.**

Les clubs accessibles et les clubs menant une action en faveur des personnes en situation de handicap peuvent se faire recenser par l'intermédiaire de ce formulaire : <https://www.handiguide.sports.gouv.fr/inscription-structure>

C'est un bon moyen de se faire connaître !

Si votre club est référencé, vous pouvez l'indiquer sur moncompte.ffechecs.fr

Il ne vous reste plus qu'à intégrer par exemple en bas de la rubrique salle de jeu, ou en bas de la rubrique Jours d'Ouverture le texte suivant: "Handiguide des Sports."



Découvrez le HandiGuide des Sports

Nouveauté : les clubs peuvent demander l'autocollant numérique Handiguide des sports.

Il permet de valoriser leur engagement en faveur de l'accueil des personnes en situation de handicap et de renforcer leur visibilité auprès du public. Il est conçu pour être diffusé largement sur tous les supports de communication.



Retrouvez toutes les explications sur l'autocollant numérique

10 VOTRE CLUB EST ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE ? FAITES-LE SAVOIR !



La question de l'accessibilité des salles de jeu aux personnes à mobilité réduite nous concerne tous. Il s'agit surtout de faire en sorte que le joueur reste acteur de son activité, plutôt que de l'isoler. Bien souvent, des mesures simples permettent de favoriser l'autonomie de tous

Si votre club est accessible, vous pouvez l'indiquer sur moncompte.ffechecs.fr. Il ne vous reste plus qu'à cocher la case «Accès personnes à mobilité réduite», comme sur l'image ci-dessous. Un pictogramme figurera alors sur [la page de votre club](#).

Ne cochez cette case que si votre club est totalement accessible aux personnes à mobilité réduite, y compris les toilettes.

Précision : cette démarche est indépendante du label «Sport et Handicap» et de l'inscription au handiguide.

11 PROGRAMME FAIS-MOI UN SIGNE



COMMISSION

**Santé
Social
Handicap
RSE**

FAIS-MOI UN SIGNE
Le jeu d'Échecs au service des déficients auditifs

Le jeu d'Échecs au service des déficients auditifs !

Le programme «Fais-moi un signe» vise à favoriser l'inclusion des déficients auditifs dans le monde des Échecs, seul sport de compétition que les sourds peuvent pratiquer aux côtés des entendants avec un niveau approchant ou comparable. Cette initiative promeut l'accessibilité et l'inclusion par le biais d'outils innovants, notamment le dictionnaire vivant en langue des signes Dico Elix, désormais enrichi de termes échiquéens.

Ce projet est déployé avec l'association Signes de Sens, mettant en avant la co-construction d'outils pédagogiques et la diffusion de contenus éducatifs accessibles. Nous invitons les clubs, ligues, et comités d'Échecs à rejoindre ce programme, non seulement pour s'ouvrir à de nouveaux publics, mais aussi pour participer à une mission sociale importante !



**Téléchargez la plaquette de
présentation du programme**

12 LA TÊTE ET LES JAMBES



Le plaisir de faire du sport autrement !

Le programme «La Tête et les Jambes» réunit le sport cérébral et le sport physique, faisant des Échecs un outil pour lutter contre la sédentarité qui constitue un enjeu de santé publique. Associant le jeu d'échecs à des activités physiques, ce projet innovant vise à promouvoir un mode de vie sain et actif à tous les âges. Jouer aux échecs devient ainsi un moyen ludique et accessible de stimuler à la fois le corps et l'esprit, et donc d'être en bonne santé !

Le jeu d'Échecs associe santé et plaisir, et il rencontre un franc succès en tant que sport santé ! Les clubs, ligues, et comités peuvent donc déployer ce programme sur leur territoire, et ainsi attirer de nouveaux pratiquants.



Téléchargez la plaquette de
présentation du programme

13 TOUR D'AVENIR



Le programme «Tour d'Avenir» s'attaque aux défis de la désinsertion sociale chez les jeunes, en utilisant le jeu d'Échecs comme outil de réinsertion et d'éducation. Les Échecs, accessibles et populaires, sont une passerelle vers la réinsertion sociale et scolaire, en développant des compétences indispensables et en ouvrant le champ des possibles pour ces jeunes.

De cette conviction sont nées les premières réalisations : des séances de formation initiale portées par les clubs pilotes, avec les centres sociaux associés. Cette première étape permet aux travailleurs sociaux engagés dans le dispositif de s'approprier les bases de l'animation échiquéenne, afin de mettre en place ensuite des séances auprès des jeunes accompagnés.

Les séances ont déjà débuté dans quatre villes :

- À Bellignat, au Centre social et culturel Jacques Prévert, avec le Club d'Échecs d'Oyonnax-Dortan ;
- À Dinan, avec Noz Deiz, en lien avec Emeraudes Échecs ;
- À La Courneuve, à la Maison pour Tous Berty Albrecht, avec le CE de La Courneuve ;
- À Pessac, à l'Espace social et d'animation Alain Coudert, avec le Club d'Échecs de Pessac.

La dynamique se poursuivra dès la rentrée à Marseille, au Centre social Kléber-Saint-Lazare, avec Marseille Échecs.

Le programme vise à former des citoyens responsables, en promouvant le respect et la stratégie comme des compétences clés indispensables pour la suite de leur parcours. Les clubs d'échecs jouent un rôle crucial dans ce dispositif, en particulier pour l'organisation des animations (initiations, les tournois, parties simultanées, rencontres), pour le suivi des jeunes dans leur parcours d'inclusion, et pour intégrer les jeunes du programme qui souhaitent devenir animateurs d'Échecs.

Cette initiative s'appuie sur une collaboration étroite entre la Fédération Française des Échecs, les collectivités locales, les travailleurs sociaux, et les partenaires publics et privés, pour créer un impact durable sur la jeunesse. En rejoignant cette dynamique, les clubs, ligues, et comités contribueront à une cause nationale significative, renforçant ainsi leur rôle dans la promotion d'une pratique sportive responsable et inclusive.

Tour d'avenir est plus qu'une simple initiation au jeu d'Échecs, c'est une véritable passerelle vers la réinsertion sociale et scolaire !



**Téléchargez la plaquette de
présentation du programme**

14 ULIS, POUR LES ENFANTS DYS ET TDAH



Le programme ULIS met en avant le jeu d'Échecs comme outil pédagogique innovant pour les enfants DYS et TDAH. Ce projet pilote utilise les Échecs pour améliorer la concentration, la gestion des émotions, et la persévérance chez ces enfants. Notre sport offre en effet un cadre stimulant pour développer des compétences spatiales et temporelles.

Le matériel adapté et une formation spécifique des animateurs, incluant une immersion dans l'expérience DYS, sont au cœur de ce dispositif. Les bénéfices s'étendent à divers aspects du développement des enfants, notamment l'acceptation de la défaite, l'amélioration de la fluidité de la saccade oculaire, la coordination œil-main, et la stimulation de la concentration et de la prise de décision.

Le programme ULIS incarne l'ambition de faire des Échecs un vecteur d'inclusion et de santé mentale. Les clubs, ligues, et comités sont invités à s'engager dans cette initiative qui mobilise un large éventail d'acteurs, des collectivités locales aux organisations caritatives dans le domaine de la santé, pour diffuser les bienfaits des échecs auprès des enfants DYS et TDAH, contribuant ainsi à leur épanouissement et à leur intégration sociale.

Les avancées sont notables : depuis 2025, le programme Class'Échecs est ainsi déployé dans des sections ULIS d'Île-de-France, avec le soutien de la Région. Ce projet, en cohérence avec le Plan Autisme régional, a pour ambition de favoriser l'inclusion scolaire à travers la pratique des Échecs, en proposant des méthodes d'apprentissage adaptées et une méthodologie spécifique. Un exemple qui pourrait en inspirer d'autres !



**Téléchargez la plaquette de
présentation du programme**

15 INCLUSION : DÉCOUVREZ LES ACTIONS DES CLUBS



Environ 12 millions de Français sont en situation de handicap, et le sport est pour eux un outil puissant d'inclusion, en particulier les Échecs. Notre discipline est à la pointe dans la démarche d'accueil de ce public qui exprime une réelle envie de pratiquer. Comment aller vers ces personnes ? Quelles actions mener pour favoriser la pratique de toutes et tous ?

Nous vous présentons dans une série d'articles les initiatives menées par les clubs, qui partout sur leur territoire et à leur échelle font bouger les lignes ! Vous découvrirez des actions concrètes qui pourront vous donner de l'inspiration dans votre club.

- [Comment financer le projet inclusif de son club d'Échecs ?](#) :
- [Inclusion : aller vers les structures spécialisées pour ouvrir de nouveaux horizons aux clubs](#) :
- [Accompagner, former et sensibiliser : les clubs d'Échecs s'engagent pour l'inclusion](#)
- [Les Échecs en langue des signes : un pas concret vers l'inclusion](#)
- [Déficience visuelle : les clubs d'Échecs peuvent agir pour l'inclusion](#)
- [Les médias s'intéressent aux actions inclusives des clubs d'Échecs](#)

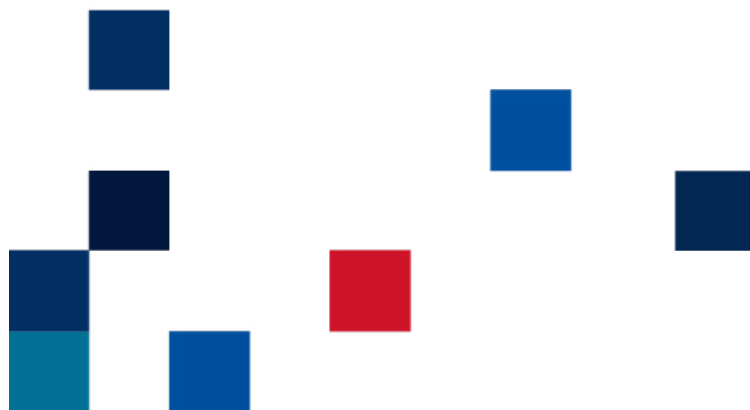
16 EN REPLAY : TOUTES LES VISIOS DE LA COMMISSION



La Commission Santé, Social, Handicap et RSE a inauguré un nouveau rendez-vous mensuel en visioconférence. Ouvertes à toutes et tous, ces rencontres de moins d'une heure sont l'occasion de découvrir comment les Échecs peuvent contribuer concrètement à répondre à de nombreux enjeux de société, et comment les clubs peuvent rejoindre cette dynamique.

- Les vidéos sont disponibles en replay sur notre chaîne Youtube.
- Les Échecs dans le monde du travail
- Comment les Échecs favorisent l'égalité des chances et l'inclusion des déficients auditifs
- Santé mentale, sport santé et accessibilité
- L'accueil des personnes déficientes visuelles dans les clubs

G. Mixité



1 EN REPLAY : TABLE RONDE JEU D'ÉCHECS ET MIXITÉ



La Commission mixité a organisé en avril 2022 une table ronde jeu d'échecs et mixité, pour s'informer et échanger sur les questions de mixité et d'égalité femmes/hommes dans le monde du sport et plus spécifiquement au sein de la Fédération Française des Échecs.

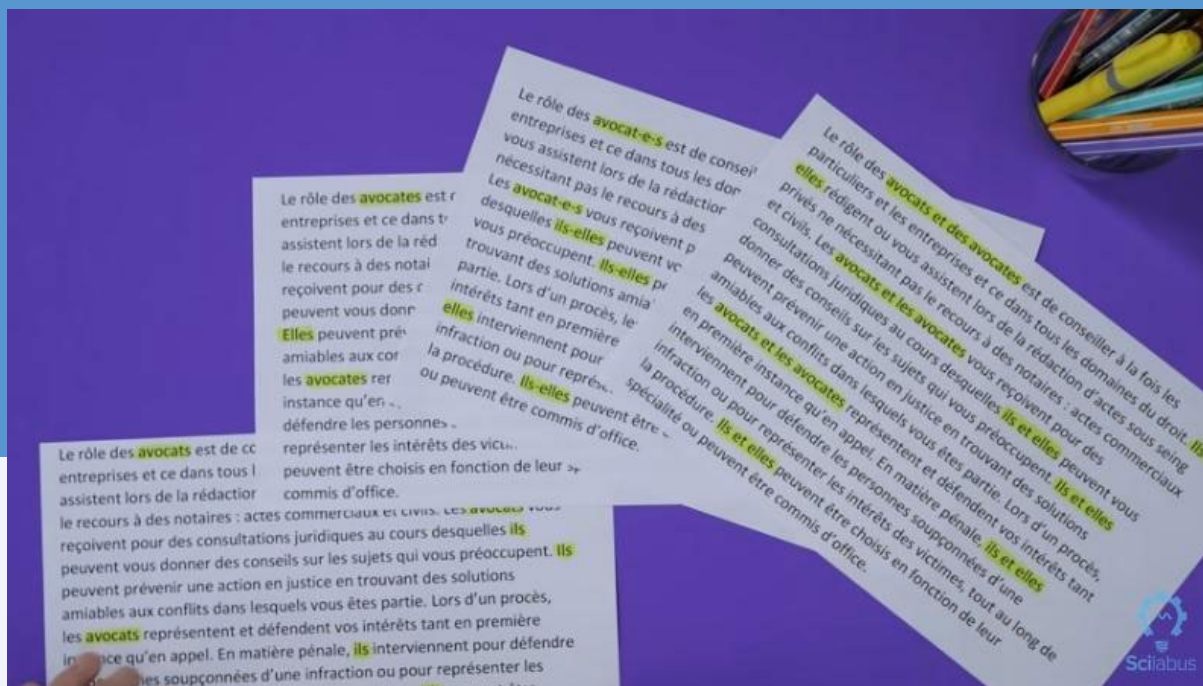
Autour de **Nicole Abar**, actrice engagée pour l'égalité femmes/hommes dans le sport, les intervenant(e)s ont présenté les obstacles à la mixité, des témoignages sur leurs parcours, et des pistes d'amélioration de la situation. A la suite de cette présentation, un moment d'échange a été organisé librement avec le public.

Nous vous recommandons de regarder le replay de cette rencontre, qui vous donnera des pistes pour sensibiliser les membres de votre club à l'importance de la féminisation et de la mixité.



**Regardez le replay de la table ronde
jeu d'échecs et mixité**

2 S'ADRESSER À TOUS LES PUBLICS À TRAVERS



Le Comité Directeur a voté le principe d'une écriture plus inclusive dans les communications fédérales. Ce terme suscite dans la société de nombreux débats et quiproquos, l'écriture inclusive étant fréquemment assimilée à l'utilisation du seul point médian.

En réalité, on peut regrouper sous le nom d'écritures inclusives toutes les formes qui cherchent à « inclure » (comme son nom l'indique) les femmes et les hommes dans les textes, par exemple l'emploi des doublons pour ne pas marquer de préférence de genre.

Nous encourageons les clubs à être vigilants dans leurs communications (mailing, site web, affiches) et à **inclure les femmes et les hommes dans leurs formulations par les moyens qu'il leur plaira.**

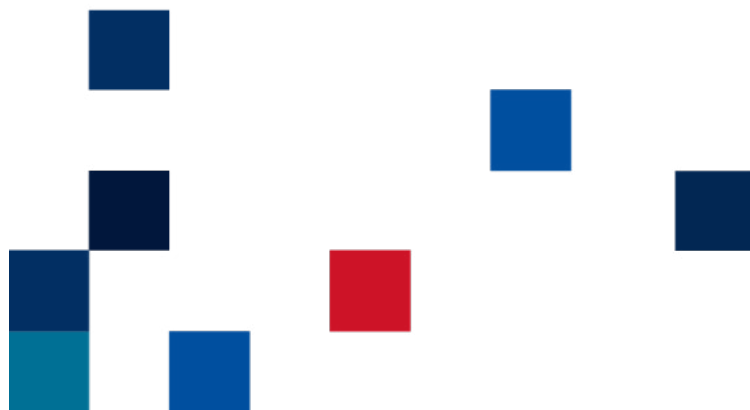
Pour aplanir les différends et vous informer, la Commission Mixité vous propose de visionner cette vidéo [youtube](#) basée sur de nombreux articles scientifiques. Elle évoque notamment comment l'utilisation de termes masculins (tels que « joueurs ») pour marquer le neutre entraîne des biais cognitifs, qui peuvent avoir des incidences sur la place des femmes dans notre discipline comme dans le sport plus largement.



**Découvrez la vidéo pour s'adresser
à tous les publics à travers l'écriture**

H.

Formation et pédagogie



1 L'ÉCOLE D'ÉCHECS À LA FRANÇAISE : UN PROJET MAJEUR AU SERVICE DES CLUBS



La FFE a lancé l'École d'Échecs à la Française, programme pédagogique structuré au service des animateurs qui souhaitent faire progresser leurs élèves !

Ce projet constitue une étape majeure : **il propose une méthode complète et ouverte pour les clubs, afin de faciliter la mise en place de pratiques pédagogiques d'excellence et harmonisées.** Par sa simplicité d'utilisation et la qualité de son contenu pédagogique, le lancement de cette École est un temps fort pour l'ensemble des clubs, animateurs, entraîneurs et jeunes joueurs, qui peuvent porter un véritable modèle français, reconnu pour sa qualité. De même qu'il existe une école russe, indienne ou chinoise, la FFE met ainsi en avant ses spécificités et l'excellence de ses pratiques.

Cette méthode répond à un besoin largement exprimé par les animateurs, qui cherchent des ressources gratuites, rigoureuses et structurées pour accompagner l'apprentissage et la progression de leurs élèves. Partout en France, la demande de formation échiquéenne explose, dans les écoles comme dans les clubs, et l'École d'Échecs à la Française apporte une réponse en s'inspirant des meilleures pratiques internationales, tout en affirmant une identité pédagogique propre aux Échecs français et adaptée à notre contexte.

Pour centraliser les nombreuses ressources pédagogiques mises à votre disposition, l'École d'Échecs à la Française dispose désormais de son propre site Internet. Vous y trouverez :

- Le livret de l'animateur, guide complet pour les enseignants et animateurs comprenant des séquences pédagogiques, clé en main, par niveau.
- 36 vidéos pédagogiques, qui suivent le parcours de progression du livret des animateurs, et structurent les séances hebdomadaires aussi bien en club qu'en milieu scolaire.



Découvrez le site internet de l'École d'Échecs à la française

2 REFONTE DU SECTEUR DE LA FORMATION PAR L'INF



Le secteur de la formation est essentiel pour l'avenir de la Fédération Française des Echecs. Il est un vecteur indispensable et indissociable de son développement et de la détection de ses nouveaux espoirs sportifs. Dans ce but, la Fédération, les ligues, les comités départementaux et les clubs doivent, chacun à leur niveau, être acteurs dans ce secteur déterminant, pour aider les personnes motivées à obtenir des compétences d'éducateurs, validées par les diplômes fédéraux (bénévoles) ou les diplômes professionnels, d'État et de la branche professionnelle du sport.

La Fédération a engagé depuis quelques années une profonde refonte de son secteur de la formation. L'Institut National de Formation de la FFE est l'organisme de formation en charge de porter ce projet d'évolution stratégique.

L'Institut National de Formation de la Fédération Française des Echecs est un Organisme de Formation déclaré à la DRIEETS (Direction Régionale Interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) sous le numéro 11922809792 ce qui permet d'organiser et de financer les diplômes professionnels tels que le CQP Animateur d'Echecs.

L'INF-FFE portera à terme l'ensemble des formations :

Formation des bénévoles, cadres techniques des clubs,

Formations des professionnels : Animateurs, Entraîneurs, etc.

Formations des dirigeants,

Formations des officiels : Arbitres, Directeurs de groupe, etc.



La FFE forme des bénévoles pour renforcer les équipes d'encadrement technique dans les clubs. Actuellement, plusieurs centaines de bénévoles agissent sur le terrain en faveur du développement des Echecs. Les formations et diplômes fédéraux DIFFE/DAFFE/DEFFE seront amenés à évoluer. Il s'agit de les adapter aux exigences réglementaires de nos institutions, d'ajuster les contenus des formations et de revoir leurs formats. Des passerelles (allègements ou équivalences) sont prévues avec des diplômes professionnels de type CQP. Une attention particulière sera portée aux jeunes afin qu'ils puissent trouver dans les formations aux diplômes fédéraux une passerelle vers une potentielle professionnalisation de leur passion.



Être rémunéré(e) grâce à sa passion.

La saison 2026-2027 verra la montée en puissance des formations pour l'obtention du CQP Animateur d'Echecs.

L'article L212-1 du Code du sport mentionne que seules les personnes titulaires d'un diplôme, titre à finalité ou certificat de qualification peuvent enseigner contre rémunération. Il devenait urgent que la FFE se dote de diplômes et de formations pour sa filière professionnelle.

La formation professionnelle peut se révéler coûteuse. Il existe plusieurs dispositifs de financement, mais nécessite que l'INF-FFE obtienne la certification Qualiopi. Il est aussi possible de valider un de ces diplômes par Validation des acquis de l'expérience (VAE).



Point faible de la formation fédérale, l'INF-FFE a pour mission d'offrir aux dirigeants bénévoles des clubs et des organes déconcentrés des parcours de formations adaptés à leur situation et à leur besoin.

Pour cela, l'INF-FFE sera agréé pour proposer le CFGA, récemment renommé par l'Etat, Certif'Asso, le Certificat de formation à la gestion associative. Certif'Asso est une formation très complète pour les bénévoles voulant s'investir pleinement au sein de leur club.

Aux côtés de Certif'Asso, l'INF-FFE proposera un catalogue de formations thématiques, en distanciel, permettant de faire évoluer les compétences des dirigeants de clubs.



Afin de bénéficier des outils numériques de l'INF en matière de gestion administrative et financière de formation, la DNA basculera progressivement sa gestion des formations d'arbitres au sein de l'INF FFE, mais gardera la maîtrise des contenus et de leurs formats.

Dans ce cadre, de nouvelles formations seront proposées aux arbitres comme la direction de groupe, ou la direction de compétitions fédérales.



L'INF-FFE pourra aussi être amené à proposer des formations non diplômantes pour un public plus large de licenciés, par exemple sur le thème de la prévention des violences, des VSS, ou de la digitalisation des espaces clubs.

L'INF-FFE sera aussi un centre de ressources pour les éducateurs et les entraîneurs, lieu de partage d'expériences, de ressources documentaires multimédias.

L'INF-FFE bénéficiera d'un site internet ouvert à tous hébergeant les calendriers de formations, les processus d'inscriptions et de validations aux diverses formations.

Contact : formations@ffechecs.fr



Pour plus d'informations, vous pouvez contacter l'INF sur
formations@ffechecs.fr

3 LE CADEAU ET LES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES POUR LES CLUBS DE NOTRE PARTENAIRE PRO EVOLUTION ÉCHECS



Pour la rentrée, notre partenaire **Pro Évolution Échecs** vous offre **gratuitement son pack vidéo le plus populaire de cette saison : Compétition et Mental aux Échecs, réalisé avec Alain Genzling, Maître International et psychologue**. Une belle occasion de découvrir ce qui fait la force de P2E : des contenus de qualité, accessibles à tout moment, pour progresser quand on veut et à son propre rythme.



Recevez votre cadeau

P2E est avant tout une plateforme de formation en ligne pensée pour que chaque joueur puisse progresser de manière autonome, sans contrainte d'horaire ni de lieu. Ouvertures, tactique, stratégie, finales, plans typiques, préparation mentale... les packs de vidéos pédagogiques couvrent toutes les phases du jeu, du débutant au joueur confirmé. On lance une vidéo entre deux parties, on rejoue une séquence, on avance à son rythme : c'est ça, l'idée centrale de P2E.

Pour ceux qui souhaitent aller plus loin, P2E organise aussi des stages tous publics animés par des professionnels, ainsi que des stages spécifiques destinés aux mineurs, pour un travail en profondeur sur la technique et la préparation à la compétition.

Pour les clubs et leurs joueurs, une offre spéciale est proposée pour disposer d'un espace de formation qui permet de faire visionner à vos adhérents tous les contenus de la plateforme lors des temps de club. De plus, dès lors qu'un club est abonné, il est possible de faire bénéficier ses adhérents d'un abonnement individuel à tarif préférentiel.



Découvrez l'offre pour les clubs

4 MASTERCLASSES : PLUS DE 100H DE COURS EN VIDÉO À VOTRE DISPOSITION



Toutes les Masterclasses organisées depuis 2018 par la Fédération Française des Échecs pour vous procurer du contenu pédagogique de qualité sont disponibles en replay sur notre chaîne Youtube : **nous mettons ainsi à votre disposition plus de 100 heures de cours en ligne gratuit !**

Des thématiques variées sont abordées : comment mieux jouer ses pions, bien utiliser la paire de fous, défendre son roque contre une attaque... Vous retrouverez aussi dans ces vidéos les interventions de nombreux grands maîtres invités pour vous donner des conseils : **idéal pour progresser !**



Retrouvez toutes les Masterclasses en replay

5 ÉCHEC ET MAT JUNIOR, UN OUTIL PÉDAGOGIQUE AU SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT DU JEU D'ÉCHECS



Échec et Mat junior est un outil très utile pour progresser de façon ludique, avec des photos, des exercices tactiques et des quiz.

Et il n'est pas réservé aux jeunes joueurs, puisqu'il constitue un excellent outil pédagogique à mettre à disposition des joueurs de votre club.

Téléchargez gratuitement tous les numéros sur <http://www.echecs.asso.fr/Revues.aspx>

Abonnez-vous à [Échec et mat Junior](#) et recevez 11 numéros par an.

6 FORMEZ-VOUS AVEC LES CENTRES RÉGIONAUX ET DÉPARTEMENTAUX OLYMPIQUES ET SPORTIFS



Si vous êtes dirigeant ou bénévole au sein d'un club d'échecs, vous pouvez vous tourner vers les offres de formations des Centres régionaux olympiques et sportifs (CROS) et des Centres départementaux olympiques et sportifs (CDOS).

Les formations proposées abordent des sujets variés qui vous aideront au quotidien :

- Comptabilité
- Prise de parole
- Accueil des personnes en situation de handicap
- Élaboration d'une stratégie de communication
- Réalisation d'un projet sportif et associatif

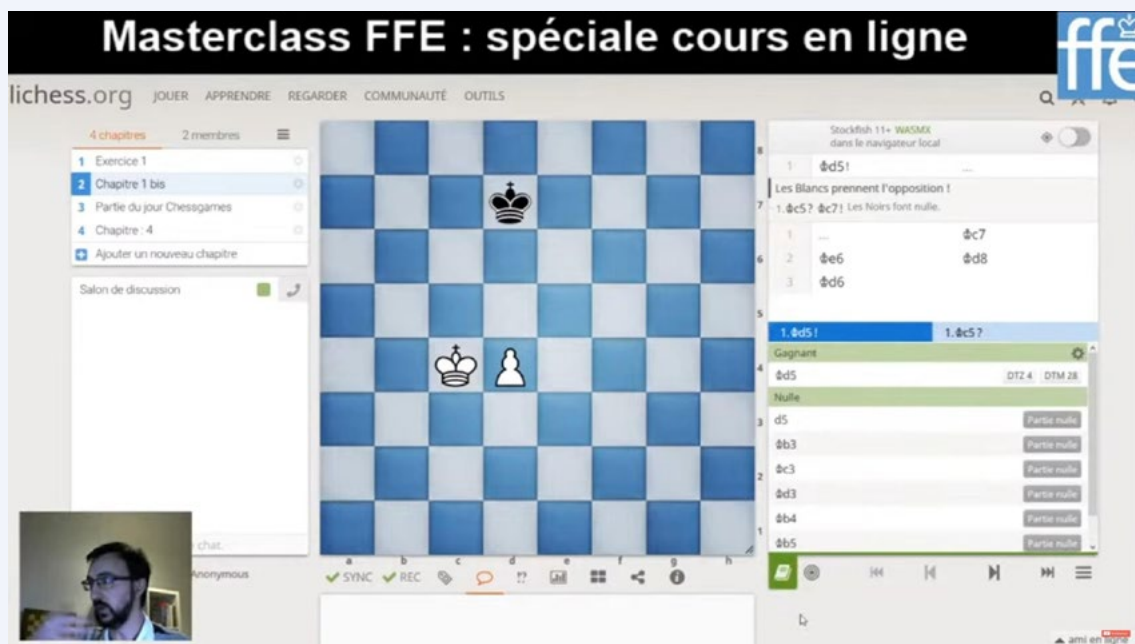
Et bien d'autres thématiques.

Retrouvez les formations sur les sites des CROS et CDOS.



Trouvez votre CROS / CDOS et leur offre de formation grâce à l'annuaire du CNOSF

7 MASTERCLASS SPÉCIALE DESTINÉE AUX ENTRAÎNEURS ET ANIMATEURS DE CLUBS



La FFE a diffusé une Masterclass spéciale destinée aux entraîneurs et animateurs de clubs, animée par l'entraîneur fédéral Sylvain Ravot. [Cette vidéo est disponible en replay.](#)

Il y détaille les différentes possibilités d'utilisation de l'interface LICHESS afin d'assurer des cours et animations en ligne, répondant ainsi à la demande de nombreux clubs de poursuivre la formation de leurs adhérents.

Au programme :

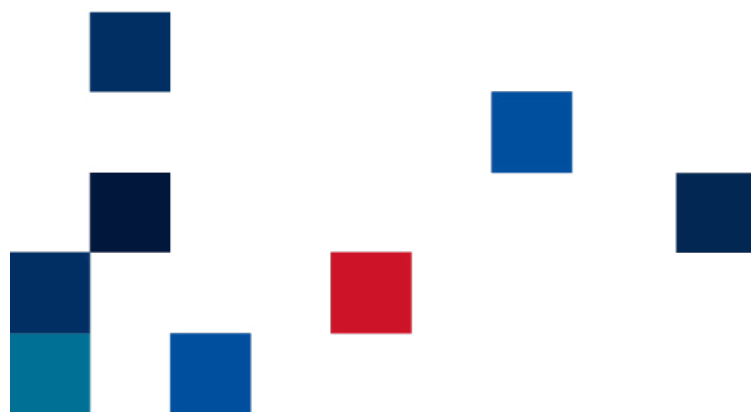
- créer son équipe, son tournoi, sa simultanée.
- utiliser la fonctionnalité « Étudier » pour préparer et donner ses cours : import/export de bases, synchronisation des élèves, bibliothèque, module d'analyse.
- présentation de quelques logiciels de visioconférence.



Cette Masterclass est disponible en replay sur

<http://www.echecs.asso.fr/Actu.aspx?Ref=13004>

I. Communication



1 UNE BANQUE D'IMAGES ET DE VISUELS POUR VOTRE CLUB



Afin de faciliter la communication et la signalétique de votre club, la FFE a créé un site internet qui regroupe de nombreuses ressources visuelles, mises gratuitement à votre disposition.

Vous retrouverez des supports à imprimer :

- Des photos de qualité et de nombreuses affiches des événements fédéraux, pour décorer votre club.
- Les affiches obligatoires, qui concernent notamment la prévention des violences.
- Des modèles de kakémonos, pour vous faire connaître lors de vos événements.
- De nombreux sites en ligne proposent des services d'impression, sur lesquels vous n'aurez plus qu'à importer les images proposées.

Et des visuels à utiliser dans votre communication en ligne :

- Des images personnalisables à diffuser sur les réseaux sociaux pour faire la promotion de votre club, en particulier lors des temps forts de la saison, comme la rentrée, le forum des associations, ou à l'occasion d'un événement. Elles présentent un espace blanc, sur lequel vous pouvez ajouter votre logo ou toute information utile pour faciliter l'adhésion de nouveaux membres, comme le nom de votre ville.
- Des visuels sur les vertus des Échecs et des citations marquantes sur les Échecs, pour votre site Internet et vos réseaux sociaux. Des textes d'accompagnement clé en main sont également proposés.

Les images et créations sont libres de droits pour une utilisation exclusive dans les clubs d'Échecs affiliés à la Fédération Française des Échecs



Retrouvez toutes les ressources sur

<https://kits.ffechecs.fr/>

2 LA FFE ACCOMPAGNE VOTRE CLUB POUR DYNAMISER SES RELATIONS AVEC LES MÉDIAS



Les médias s'intéressent de plus en plus aux Échecs ! De nombreux articles sont régulièrement publiés, révélant l'excellente image de notre sport et sa popularité inédite. **Votre club peut profiter de cet engouement pour faire connaître ses actions, se développer et valoriser ses joueuses et joueurs, en particulier auprès des médias locaux.**

Comment rédiger un communiqué de presse ? Quel contenu mettre en avant ? Comment entrer en contact avec les journalistes ? Pour permettre à chaque club de mieux communiquer avec la presse, **AYA Communication, qui accompagne la FFE dans ses relations publiques depuis 2022, propose un kit à destination des clubs.**

Pour vous présenter ces outils et répondre à vos questions, **une visio a été organisée avec Antonin Violette de l'agence AYA, et Éloi Relange, Président de la FFE.** Vous y découvrirez tous nos conseils pour réussir votre stratégie média !

Pour vous accompagner dans vos relations presse, **nous mettons à votre disposition un Guide pratique** : ce document intitulé «faites rayonner votre club dans les médias locaux» est un véritable mode d'emploi pour présenter à votre club les bonnes pratiques pour contacter la PQR. Il présente pas à pas les clés d'une stratégie efficace pour obtenir des retombées presse.

Deux autres ressources peuvent également vous aider dans vos relations avec les médias :

Le Dossier de presse FFE 2025 : un document global qui offre un éclairage sur l'essor des Echecs en France et les actions de la Fédération. Il peut être transmis directement aux journalistes, en complément de vos communiqués de presse.

Le Communiqué de presse type pour un événement : au-delà du Championnat de France Jeunes, vous pouvez prendre le réflexe d'informer les médias locaux de vos actions. Que ce soit pour un tournoi, une animation ou un résultat notable, ce modèle totalement personnalisable vous aidera à réaliser un document efficace pour les journalistes. Conçu pour présenter une journée porte ouverte, il peut être modifié et ainsi adapté à un autre type d'événement.



CONTACTS RELATION PRESSE

Antonin Violette,
aviolette@aya-communication.fr

3 COMMUNIQUER AUTOUR DU JEU D'ÉCHECS



Rejoignez le club d'Échecs !



Inclusif et accessible

Favorise le lien social

Populaire et ludique

Bon pour la santé physique et mentale

La FFE met gratuitement à disposition de votre club de nombreux outils de communication, afin de faire connaître votre club et ses actions auprès d'un large public. Ces outils, personnalisables par les clubs, sont à mobiliser lors des manifestations et événements afin d'attirer de nouveaux joueurs, mais aussi de mettre en avant l'engagement du club pour trouver de nouveaux partenaires.

Téléchargez le kit qui regroupe tous les éléments utiles (*flyers*, affiche, ...) dans vos rapports avec le public, les partenaires et les institutionnels. Vous pouvez aussi télécharger les numéros d'Echec & Mat Junior, ainsi que la présentation des règles du jeu d'échecs.

- La banque d'images et de visuels pour votre club
- Règles du Jeu
- Echec et mat Junior
- La charte graphique FFE



CONTACTEZ FACILEMENT LE BON INTERLOCUTEUR FFE

Afin de vous permettre d'obtenir plus facilement des réponses à vos questions, la FFE a mis en place un système de contact très facile à utiliser.

Vous pouvez dès à présent poser votre question en cliquant sur la bulle de dialogue qui se trouve en bas à droite du site fédéral.

Écrivez votre question, puis indiquez votre adresse mail, et le tour est joué !

Votre demande sera ensuite orientée vers le bon interlocuteur au sein de l'équipe fédérale, qui pourra ainsi vous apporter une réponse par mail ou directement dans le chat en fonction de ses disponibilités.



Vous pouvez aussi poser vos questions en utilisant l'adresse mail unique contact@ffechecs.fr

CALENDRIER DE LA SAISON

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ÉCHECS CALENDRIER 2026 – 2027

COUPE DE FRANCE	
1er tour	dimanche, 4 octobre 2026
1e tour bis	dimanche, 15 novembre 2026
2e tour	dimanche, 6 décembre 2026
1/32 finales	dimanche, 10 janvier 2027
1/16 finales	dimanche, 7 février 2027
1/8 finales	dimanche, 21 mars 2027
1/4 finales	dimanche, 23 mai 2027
1/2 finales	samedi, 26 juin 2027
finale	dimanche, 27 juin 2027

COUPE JEAN-CLAUDE LOUBATIÈRE	
Limite départementale	mercredi, 30 décembre 2026
Phase 2	dimanche, 21 mars 2027
Phase 3	dimanche, 23 mai 2027
finale	26 et 27 juin 2027

COUPE DE LA PARITÉ	
Limite Ligue	dimanche, 7 mars 2027
Phase 2	dimanche, 23 mai 2027
finale	26 et 27 juin 2027

Trophée Roza Lallemand - Rapide Féminin	
Limite Phase ZID	dimanche, 11 avril 2027
finale	29 et 30 mai 2027

EXAMENS D'ARBITRAGE	
INSTITUTIONNEL	
Comité Directeur FFE	14 et 15 novembre 2026
Comité Directeur FFE	20 et 21 mars 2027
Comité Directeur FFE	12 et 13 juin 2027
Assemblée Générale FFE	samedi, 24 avril 2027
Commission Technique	samedi, 22 mai 2027

	TOP 16	NATIONALE 1	NATIONALE 2	NATIONALE 3
R1	jeudi, 3 juin 2027	samedi, 10 octobre 2026	dimanche, 11 octobre 2026	dimanche, 11 octobre 2026
R2	vendredi, 4 juin 2027	dimanche, 11 octobre 2026	samedi, 7 novembre 2026	samedi, 7 novembre 2026
R3	samedi, 5 juin 2027	samedi, 7 novembre 2026	dimanche, 8 novembre 2026	dimanche, 8 novembre 2026
R4	dimanche, 6 juin 2027	dimanche, 8 novembre 2026	dimanche, 29 novembre 2026	dimanche, 29 novembre 2026
R5	lundi, 7 juin 2027	dimanche, 13 décembre 2026	dimanche, 13 décembre 2026	dimanche, 13 décembre 2026
R6	mardi, 8 juin 2027	samedi, 30 janvier 2027	dimanche, 17 janvier 2027	dimanche, 17 janvier 2027
R7	mercredi, 9 juin 2027	dimanche, 31 janvier 2027	dimanche, 31 janvier 2027	dimanche, 31 janvier 2027
R8	jeudi, 10 juin 2027	samedi, 13 mars 2027	samedi, 13 mars 2027	samedi, 13 mars 2027
R9	vendredi, 11 juin 2027	dimanche, 14 mars 2027	dimanche, 14 mars 2027	dimanche, 14 mars 2027
R10	samedi, 12 juin 2027			
R11	dimanche, 13 juin 2027			

	TOP JEUNES	NATIONALE 1 JEUNES	NATIONALE 2 JEUNES	FINALES SCOLAIRES
R1	samedi, 21 novembre 2026	dimanche, 22 novembre 2026	dimanche, 22 novembre 2026	ÉCOLES
R2	dimanche, 22 novembre 2026	dimanche, 6 décembre 2026	dimanche, 6 décembre 2026	11 au 13 juin 2027
R3	dimanche, 22 novembre 2026	dimanche, 10 janvier 2027	dimanche, 10 janvier 2027	COLLÈGES
R4	samedi, 19 décembre 2026	dimanche, 24 janvier 2027	dimanche, 24 janvier 2027	11 au 13 juin 2027
R5	dimanche, 20 décembre 2026	dimanche, 7 février 2027	dimanche, 7 février 2027	E-Challenge UNSS
R6	dimanche, 20 décembre 2026	dimanche, 7 mars 2027	dimanche, 7 mars 2027	
R7	lundi, 21 décembre 2026	dimanche, 4 avril 2027	dimanche, 4 avril 2027	
R8	samedi, 15 mai 2027			
R9	dimanche, 16 mai 2027			
R10	dimanche, 16 mai 2027			
R11	lundi, 17 mai 2027			

	TOP12 FÉMININ	CHAMPIONNATS DE FRANCE
R1	mercredi, 5 mai 2027	Universitaires
R2	jeudi, 6 mai 2027	Rapide par équipes
R3	vendredi, 7 mai 2027	Jeunes
R4	samedi, 8 mai 2027	Malvoyants
R5	dimanche, 9 mai 2027	Rapide et Blitz 2026
1/2 finales	samedi, 26 juin 2027	Rapide et Blitz 2027
finale	dimanche, 27 juin 2027	Rapide Féminin - Trophée Lallemand
NATIONALE 1 FÉMININE		Toutes catégories
8 et 9 mai 2027		14 au 22 août 2027 *

* en attente de confirmation selon l'organisateur

NATIONALE 2 FÉMININE	
Limite Ligue	dimanche, 7 mars 2027
Inter ligue	dimanche, 9 mai 2027

Fédération Française des Échecs – 09/12/2025

Calendrier FFE 2026/2027

Zone A : Académies de Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers
 Zone B : Académies d'Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg
 Zone C : Académies de Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
1 M 2 Me 3 J 4 V 5 S 6 D 7 L 8 M 9 Me 10 J 11 V 12 S 13 D 14 L 15 M 16 Me 17 J 18 V 19 S 20 D 21 L 22 M 23 Me 24 J 25 V 26 S 27 D 28 L 29 M 30 Me 31 J	1 J 2 V 3 S 4 D 5 L 6 M 7 Me 8 J 9 V 10 S 11 D 12 L 13 M 14 Me 15 J 16 V 17 S 18 D 19 L 20 M 21 Me 22 J 23 L 24 M 25 D 26 L 27 M 28 Me 29 J 30 V 31 S	1 D 2 L 3 M 4 Me 5 J 6 V 7 S 8 D 9 L 10 M 11 Me 12 J 13 V 14 S 15 D 16 Me 17 J 18 V 19 S 20 V 21 S 22 M 23 L 24 M 25 Me 26 J 27 V 28 S 29 D 30 L 31 J	1 M 2 Me 3 J 4 V 5 S 6 D 7 L 8 M 9 Me 10 J 11 V 12 S 13 D 14 L 15 M 16 Me 17 J 18 V 19 S 20 D 21 L 22 M 23 Me 24 J 25 V 26 S 27 D 28 L 29 M 30 Me 31 J	1 V 2 S 3 D 4 L 5 M 6 Me 7 J 8 V 9 S 10 D 11 L 12 M 13 Me 14 J 15 V 16 S 17 D 18 L 19 M 20 Me 21 J 22 V 23 S 24 D 25 L 26 M 27 Me 28 J 29 V 30 S 31 D	1 L 2 M 3 Me 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L 9 M 10 Me 11 J 12 V 13 S 14 D 15 L 16 M 17 Me 18 J 19 V 20 S 21 D 22 L 23 M 24 Me 25 J 26 V 27 S 28 D 29 L 30 M 31 Me	1 L 2 M 3 Me 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L 9 M 10 Me 11 J 12 V 13 S 14 D 15 L 16 M 17 Me 18 J 19 V 20 S 21 D 22 L 23 M 24 Me 25 J 26 V 27 S 28 D 29 L 30 M 31 Me	1 J 2 V 3 S 4 D 5 L 6 M 7 Me 8 J 9 V 10 S 11 D 12 Me 13 J 14 V 15 S 16 D 17 L 18 M 19 V 20 S 21 D 22 L 23 M 24 Me 25 J 26 V 27 S 28 D 29 L 30 M 31 Me	1 S 2 D 3 L 4 M 5 Me 6 J 7 M 8 S 9 D 10 L 11 M 12 Me 13 J 14 V 15 S 16 D 17 L 18 M 19 Me 20 D 21 V 22 S 23 M 24 L 25 M 26 Me 27 J 28 V 29 S 30 D 31 L	1 M 2 Me 3 J 4 V 5 S 6 D 7 L 8 M 9 Me 10 J 11 V 12 S 13 D 14 L 15 M 16 Me 17 J 18 V 19 S 20 D 21 L 22 M 23 Me 24 J 25 V 26 S 27 D 28 L 29 M 30 Me 31 J	1 D 2 L 3 M 4 Me 5 J 6 V 7 S 8 D 9 L 10 M 11 Me 12 J 13 V 14 S 15 D 16 L 17 M 18 Me 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 M 25 Me 26 J 27 V 28 S 29 D 30 L 31 M	
Championnat de France											

T16

N1

N2

N3

Top 16

Nationale 1

Nationale 2

Nationale 3

TJ

NJ

CU

Top Jeunes

Nationale Jeunes (1 et 2)

Championnat Universitaire

CF

JCL

CP

Coupe de France

Coupe Jean-Claude Loubatière

Coupe de la Parité

T12F

N1F

N2F

RF

Top 12 Féminin

N1 Féminine

N2 Féminine

Chp. de France féminin rapide

FS

MV

UNSS

Finales Scolaires

Chp. des malvoyants

E-challenge UNSS

AG

CD

CT

Assemblée Générale

Comité Directeur

Commission Technique

VOS CONTACTS

Administratif & siège fédéral

Comptabilité, affiliation, modifications des bases de données FFE : [Laëtitia Chollet](#) (01 39 44 65 83)

Homologations de tournois, Elo FIDE et problèmes informatiques : [Erick Mouret](#)

Technique et formation : [Jordi Lopez](#) (01 39 44 65 82)

Responsable de projets : [Flavie Van Hootehem](#) (01 39 44 65 84)

Responsable de projets : [Clara Peytaud](#)

Relations presse : [Antonin Violette](#) (06 47 48 63 25)

Community Manager, réseaux sociaux, communication : [Samuel Bielka](#)

Contacts : interclubs

Interclubs « toutes catégories »

TOP 16 : [Jordi Lopez](#)

N1 : [Denis Regaud](#)

N2 : [Sylvain Rivier](#)

N3 : [Charles-Henri Rouah](#)

N4 et divisions inférieures : Votre ligue ou CDJE

Pour chaque groupe : Voir votre calendrier

Interclubs « jeunes »

Responsable général : [Erick Mouret](#)

TOP-jeunes : [Erick Mouret](#)

N1-jeunes : Pour chaque groupe, voir votre calendrier

N2-jeunes : Pour chaque groupe, voir votre calendrier

N3-jeunes et divisions inférieures : Votre ligue ou CDJE

Interclubs « féminins »

TOP 12 et N1F : [Dominique Dervieux](#)

Pour chaque groupe : Voir votre calendrier

N2F : [Laurent Montella](#)

Coupes nationales

Coupe de France : [Denis Regaud](#)

Coupe Loubatière : [Christian Bleuzen](#)

Coupe de la parité : [Joëlle Mourgues](#)

Championnats scolaires

Mise à jour indiquée sur la page : 05/01/2022

Championnat des écoles et des collèges : [Alain Saint-Arroman](#)

Compétitions individuelles

Championnat de France Jeunes : [Jordi Lopez](#)

Championnat de France individuel : [Jean-Baptiste Mullon](#)

Championnat de France rapide féminin —
Trophée Roza Lallemand : [Mathieu Ternault](#)

Classements Elo

Elo FIDE lent, rapide et blitz : [Erick Mouret](#)

Elo FFE rapide : Le responsable Elo de votre ligue

Elo FFE blitz : [Charles-Henri Rouah](#)

Le Elo FFE lent n'existe plus depuis le 1er septembre 2018.

Directions & commissions

Mise à jour indiquée sur la page : 12/09/2018

Commission Technique : [Jean-Christophe Carpentier](#)

Direction Nationale de l'Arbitrage : [Guillaume Gerandi](#)

Commission Santé, Social, Handicap et RSE : [Laurent Nouhaud](#)

Commission Scolaire : [Emily Minaud](#)

Commission Mixité : [Laurie Delorme](#)

Commission Prévention des violences : [Marion Penalver](#)

Commission d'Appels Sportifs : [Laineur Chazeau](#)

Commission Art, Culture et Histoire : [Jean-Olivier Leconte](#)

Commission d'Appel : [Pierre Leblac](#)

Commission Médicale : [Marion Penalver](#)

Commission de Discipline : [Rémi Helfer](#)

Commission de Contrôle Économique et de Gestion : [Pascal Rossi](#)

Commission Internationale : [Stéphane Escafre](#)

Commission Fair-Play : [Denis Regaud](#)

Commission numérique : [Patrick Vigna](#)

Commission Vétérans : [Antoine Canonne](#)

Commission d'Éthique : [Yves Marek](#)

Liens pratiques

[S'inscrire à un tournoi FFE ou changer de club](#)

[Gérer votre club](#)

[Contacter une ligue régionale](#)

[Contacter un comité départemental](#)

Contactez le bon interlocuteur FFE

La FFE propose un système de contact accessible par la bulle de dialogue située en bas à droite du site fédéral. La demande est ensuite orientée vers l'interlocuteur compétent.

Adresse générale : contact@ffechechs.fr